MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

REPUBLIQUE DU BENIN

DIRECTION NATIONALE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Marchés publics
Intégrité - Impartialité - Efficacité
DNCMP

Le Journal des MARCHES PUBLICS

BULLETIN OFFICIEL D'ANNONCE DES MARCHES PUBLICS AU BENIN N° 261 du 08 Mai 2023 ■ Prix 500FCFA

Avis d'Appel d'offres



GRANDS TITRES

*AAO n ° 013/SIRAT/PRMP/DO-IRA/CSEPR-BAD/CSPPR/S-PRMP du 205/05/2023..... Page 02
*AMI n ° 007/MAEP/ATDA-OALM/PRMP/-PRMP du 05/05/2023..... Page 06
*AAO n ° 0016/23/SONEB/DG/CCMP/DAAGS/S-PRMP ..... Page 09
*Procès-verbal.....Page 13
*Procès-verbal.....Page 15
*Procès-verbal.....Page 17
*Procès-verbal.....Page 22
*Procès-verbal.....Page 24
*Procès-verbal.....Page 27
*Procès-verbal.....Page 31

Tel: (+229) 97 72 31 92 / 97 98 07 21 / 95 44 07 08 - Email: dncmpbenin@gmail.com / www.marches-publics.bj

SIRAT
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

REPUBLIQUE DU BENIN

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE DJOUGOU-PEHUNCO-KEROU-BANIKOARA : SECTION DJOUGOU-PEHUNCO-KEROU-PK 183+980 (183,980 KM)

SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) DU PROJET

Secteur : Transports

Financement	N°	Instrument	Référence
	1	**Prêt BAD**	**2000200003551**
	2	**Prêt AGTF**	**5050200000601**
	3	**DON UE-AITF**	**5580155000701**

N° d'Identification du Projet : **P- BJ-DBO-017 / P-BJ-DB0-020**

Référence du PPMP : PI_DO-IRA_75899

Référence de l'avis : N°013 **/SIRAT/PRMP/DO-IRA/CSEPR-BAD/CSPPR/S-PRMP du** 03/05/23

Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, de Africa Growing Together Fund de Chine (AGTF) et de European Union Africa Infrastructure Trust Fund (EU-AITF) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces *prêts et don* pour financer le contrat de ***services d'un consultant individuel pour la réalisation de l'audit de mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) du projet.***

Les services prévus au titre de ce contrat portent sur la réalisation de l'audit de mise en œuvre du PAR du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara : section Djougou-Péhunco-Kérou-PK 183+980. Cet audit consistera à évaluer le niveau de conformité du projet aux exigences sociales applicables. Il portera spécifiquement sur l'évaluation du degré de conformité avec les dispositions des accords de financement, y compris les législations, réglementations, normes et procédures nationales, les exigences du PAR de la Banque, de la République du Bénin et les bonnes pratiques du secteur des projets d'infrastructures routières. L'audit identifiera les non-conformités, les bonnes pratiques et les lacunes, et recommandera des mesures correctives. Le champ de l'audit va couvrir la zone d'intervention du projet comprenant la zone des travaux, les installations annexes, les ouvrages, le milieu humain (personnel, voisinages immédiats), les activités connexes (bases-vies et techniques) dans les communes de Djougou, Péhunco, Kérou et Banikoara. La période de mise en œuvre est de trente (30) jours ouvrables. Le début des prestations est prévue pour le mois de décembre 2023.

La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations en langue française sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations sur la base de leur curriculum vitae.

L'évaluation des capacités des consultants se fera sur la base de leurs diplômes, de leurs expériences professionnelles antérieures et qualifications individuelles. Les consultants intéressés auront à fournir les informations indiquant leur qualification, expérience et capacité technique à pourvoir exécuter lesdits services notamment les diplômes et curriculum vitae ainsi que les certificats de service fait et ou Attestations de bonne exécution accompagnés des pages de garde et de signature des contrats y relatifs.

Le consultant devra avoir le profil suivant :

- être titulaire d'un diplôme de niveau universitaire (BAC+5/ Master au moins) en sciences de l'environnement, en sciences sociales ou équivalent ;
- avoir au moins dix (10) années d'expérience générale en gestion des aspects environnementaux et sociaux dont cinq (5) dans le domaine des évaluations environnementales et sociales ;
- avoir participé à trois (3) missions d'audit du PAR de projets d'infrastructures dont deux (2) pour des projets routiers financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres Banques Multilatérales de Développement;
- avoir géré ou participé à trois (03) missions de mise en œuvre d'activités de réinstallation et du suivi de la réinstallation de projets financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres Banques Multilatérales de Développement (BMD).
- avoir deux (02) expériences spécifiques dans l'élaboration des PAR des projets de développement financés par la BAD ou la Banque mondiale, au cours des cinq (05) dernières années.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « ***cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque »*, édition octobre 2015**, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

L'évaluation des curricula vitae des consultants se fera sur la base des critères de sélection ci-après :

Qualification Générale du Consultant (40 points)

- Formation : 15 points
- Expériences générales 25 points

Qualification et compétences pour la mission (60 points)

- Expériences (03 missions similaires) en matière d'audit du PAR de projets d'infrastructures dont deux (02) pour des projets routiers financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres les Banques Multilatérales de Développement 30 points

- Expériences (03 missions similaires) de mise en œuvre d'activités de réinstallation et du suivi de la réinstallation de projets financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) ou d'autres Banque Multilatérale de Développement (BMD) 15 points

- Expériences spécifiques (02 missions similaires) dans l'élaboration des PAR des projets de développement financés par la BAD ou la Banque mondiale, au cours des cinq (05) dernières années 15 points

Les Banques Multilatérales de Développement sont : la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, la Banque Islamique de Développement ; la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ; la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Banque Interaméricaine de Développement, la Banque Asiatique de Développement.

La note minimale requise pour être éligible est de **75** points/100.

Le candidat ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus sera invité à négocier un contrat. En cas d'égalité, les candidats seront départagés par le nombre d'expériences spécifiques. Celui qui aura réuni le plus grand nombre d'expériences spécifiques sera priorisé.

Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations complémentaires à l'une des adresses mentionnées ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h00-17h00 (heure locale).

Personne Responsable des Marchés Publics, à la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT) : 4ème étage bureau B 57 de l'immeuble SCI Trait d'Union, vons Obama Beach, Quartier Ahwanlèko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin, Tel : (+229) 97 48 70 55 (+229) 96 30 12 24 ou par courriel E-mail : prmp@sirat.bj ; smaman@sirat.bj ; agiky@yahoo.fr.

Les curriculum vitae accompagnés des documents justificatifs doivent être déposées, en trois (03) exemplaires dont un (01) original ainsi que la version électronique sous format PDF, sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessous, **au plus tard le** ..23...mai....2023..... **à 10h00 (heure locale : GMT+1)** et porter expressément la mention : « ***Avis à manifestation d'intérêt relatif à la sélection d'un consultant individuel pour la réalisation de l'audit de mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) du projet d'aménagement et de bitumage de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara »***
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)
A l'attention de Mr **MAMAN Salifou,** Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT) ; 4ème étage bureau B 57 de l'immeuble SCI Trait d'Union, vons Obama Beach, Quartier Ahwanlèko Plage ; 04 BP 1109 Cotonou Bénin, Tel : (+229) 97 48 70 55, E-mail : prmp@sirat.bj ».

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le même jour, soit le ..23...mai....2023..... **à partir de 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1)**, dans la salle de réunion de la sise dans l'immeuble 'Sci Trait d'union', rue Obama Beach, quartier Ahwanleko .

La Personne Responsable des Marchés Publics

PRMP

Salifou MAMAN

MAIRIE DE KOUANDE
REPUBLIQUE DU BENIN

Adresse : Mary/Kouandé
BP 13 Kouandé
E-mail :mairie_kouande@yahoo.fr

AVIS AUX CANDIDATS
(ADDENDUM N°1)

Dans le cadre de la procédure du marché d'acquisition et installation de mobiliers de bureaux pour les services de la Mairie de Kouandé et de matériels et mobiliers scolaires au profit des EM et EPP de la commune, les modifications suivantes ont été apportées :

✓ **Section 0. Avis d'appel d'offres (AOO) point 9**

Au lieu de :

Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP de la Commune de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall au plus tard le mardi 09 Mai 2023 à 10h00 heure locale.

Considérer plutôt :

Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP de la Commune de Kouandé sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall au plus tard le vendredi 19 Mai 2023 à 10h00 heure locale.

BON A LANCER

✓ **Section 0. Avis d'appel d'offres (AOO) point 10**

Au lieu de :

Les offres (version physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de réunion de la Mairie de Kouandé, le mardi 09 Mai 2023 à 10 h 30 (heure locale)

Considérer plutôt

Les offres (version physique et numérisée) seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : salle de réunion de la Mairie de Kouandé, le Vendredi 19 Mai 2023 à 10 h 30 (heure locale)

✓ **Sous-section B : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO)**

IC 23.1 Au lieu de :
Les dates et heure limites de remise des offres sont les suivantes :
Date : 09/05/2023
Heures : 10h00 (heures locale)
Considérer plutôt
IC 23.1
Les dates et heure limites de remise des offres sont les suivantes :
Date : 19/05/2023
Heures : 10h00 (heures locale)
IC 26.1 au lieu de :
L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :
Adresse : salle de réunion de la Mairie de Kouandé
Date : 09/05/2023
Heures : 10h 30 (heure locale)
Considérer plutôt :
L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :
Adresse : salle de réunion de la Mairie de Kouandé
Date : 19/05/2023
Heures : 10h 30 (heure locale)
Au niveau de l'annexes A-3-1 : pièces nécessaires pour l'examen de la capacité technique et de l'expérience à la page 83 au point 7 et 8
L'autorisation du fabricant ou autorisation du distributeur au point 7 et le document attestant le service après-vente sur le produit ne sont pas réquise conformément aux DPAO.

Pour le lot 1 relatif à l'acquisition et installation de mobiliers de bureaux pour les services de la Mairie de Kouandé et pour le lot 2 relatif à l'acquisition de matériels et mobiliers scolaires au profit des EM et EPP de la commune

Au niveau de la deuxième partie-conditions d'approvisionnement des fournitures :

Des précisions ont été apportées en ce qui concerne la description des fournitures. Il s'agit de nouveaux tableaux comportant la liste des Fournitures, bordereaux et Calendrier de livraison et qui font parties integrate du présent addendum. Conformément à l'IC 8.2, l'addendum et ses pièces annexes seront transmis à tous les candidats ayant déjà retiré le dossier et remis lors du retrait du dossier pour les autres candidats qui se manifesteront ultérieurement.

Tous les autres points du dossier restent inchangés.

BON A LANCER

Nazir ALLAGBE ISSA
Personne Responsable des Marchés Publics

MAIRIE DE SAVE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP. 113 Savè
BENIN
Tél. +229 22 55 02 11
Email :
Site :

SECRETARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Savè, le 31 Mars 2023

N°5L/049../SPRMP/M-SVE

AVIS D'ATTRIBUTIONS DEFINITIVES

I- Nom de l'attributaire définitif : *Etablissement ALYA & FILS*

Adresse de l'attributaire définitif : *Covè, Tél : 52 85 24 09*

Dénomination du marché : *Travaux d'aménagement de la rocade de Ouoghi avec construction de caniveau. Phase 2 (Lot 1)*
Numéro du marché : *N°5L/001/PRMP/CCMP/ST/M-SVE du 14/03/2023*

Montant TTC du marché : *Vingt-huit millions cent quatre-vingt-quatre mille trois cent* ***(28.184.300)*** *Francs CFA*
Durée d'exécution : *Quatre (04) mois*

Source de financement : *FADeC Non Affecté*

Gestion : *2023*

II- Nom de l'attributaire définitif : *Entreprise GICOL SERVICES PLUS*

Adresse de l'attributaire définitif : *Savè, Tél : 95 90 04 45/ 97 51 90 20*

Dénomination du marché : *Travaux d'aménagement de la voie Carrefour Bleu Blanc-Maison Daoudou-Voie Dani avec construction de 700Ml de caniveaux, Phase 2 (Lot 2).*
Numéro du marché : *N°5L/002/PRMP/CCMP/ST/M-SVE du 14/03/2023*

Montant TTC du marché : *Trente et un millions neuf cent quatre-vingt-seize mille huit cent quatre-vingt* ***(31.996.880)*** *Francs CFA*
Durée d'exécution : *Quatre (04) mois*

Source de financement : *FADeC Non Affecté*

Gestion : *2023*

III- Nom de l'attributaire définitif : *Groupement MATRIARCAT CONSTRUCTION- EG BTP*

Adresse de l'attributaire définitif : *Parakou, Tél : 96 01 89 75/ 95 84 39 92*

Dénomination du marché : *Travaux de construction de caniveaux avec aménagement latéritique sur l'axe presbytère dépôt-rails dans l'arrondissement de Plateau (Lot 3).*
Numéro du marché : *N°5L/003/PRMP/CCMP/ST/M-SVE du 14/03/2023*
Montant TTC du marché : *Trente-trois millions seize mille quatre cent* ***(33.016.400)*** *Francs CFA*
Durée d'exécution : *Quatre (04) mois*

Source de financement : *FADeC Non Affecté*

Gestion : *2023*

La Personne Responsable des Marchés Publics.

Abel BIAOU

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

AMI N° PI_DPET_76264

Avis n°007/23/PR/ANAEPMR/DPET/PRMP/RPET/S-PRMP du 03/05/2023

Sélection de maîtres d'œuvre pour la réalisation des études APD, la surveillance et le contrôle des travaux de construction de quatre-vingts (80) Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) en République du Bénin

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) paru sur le portail des marchés publics du Bénin (*https// : marches-publics.bj*) le 05 avril 2023.
2. L'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR) a, dans le cadre de l'exécution de son budget, bénéficié d'un financement additionnel de la Banque mondiale afin de financer la mise en œuvre de ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la *maîtrise d'œuvre* ***pour la réalisation des études APD, la surveillance et le contrôle des travaux de construction de quatre-vingts (80) Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) en République du Bénin.***
3. L'objectif global des prestations définies dans les termes de référence est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales du pays par l'augmentation de la desserte durable du service d'approvisionnement en eau potable mettant à l'abri les populations bénéficiaires des pathologies hydriques.
4. De façon spécifique, les prestations qui seront confiées aux Bureaux d'études couvriront sans être limitatifs les aspects suivants :
   - *la réalisation des études d'Avant - Projet Détaillé (APD) pour la construction de 80 Systèmes d'AEP multi-Villages,* ***conformément aux Directives nationales de conception et de dimensionnement sur la base des résultats des APS disponibles,***
   - *la réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), d'un Plan Général Santé Sécurité (PGSS) et d'un Plan Particulier Santé Sécurité (PPSS) ;*
   - *l'élaboration du projet de dossier d'appel d'offres et l'appui à la sélection des entreprises qui seront chargées de la réalisation des ouvrages ;*
   - *la participation à la remise des sites aux entreprises des travaux répartis en quatre (04) lots ;*
   - *la surveillance et le contrôle des travaux de réalisation des systèmes d'alimentation en eau potable multi villages ;*
5. Les prestations ci-dessus décrites sont constituées en quatre (04) lots comme suit :
   - ***Lot 1*** *(AB-PE) : Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études APD, la surveillance et le contrôle des travaux de réalisation de 24 Systèmes d'Approvisionnement en eau potable multi villages (SAEPmV) dans les départements de l'Alibori et du Borgou ;*
   - ***Lot 2*** *(ADC-PE) : Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études APD, la surveillance et le contrôle des travaux de réalisation de 18 Systèmes d'Approvisionnement en eau potable multi villages (SAEPmV) dans les départements de l'Atacora, de la Donga et des Collines ;*
   - ***Lot 3*** *(ZCM-PE) : Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études APD, la surveillance et le contrôle des travaux de réalisation de 23 Systèmes d'Approvisionnement en eau potable multi villages (SAEPmV) dans les départements du Zou, du Couffo et du Mono ;*
   - ***LOT 4*** *(AOP-PE) : Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études APD, la surveillance et le contrôle des travaux de réalisation de 15 Systèmes d'Approvisionnement en eau potable multi villages (SAEPmV) dans les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé et du Plateau.*
6. La durée d'exécution globale des présentes prestations est de **quarante-quatre (44) mois pour chacun des quatre (04) lots.**

BON A LANCER

Numéro vert marchés publics : 81 01 01 01
Courriel ARMP : contact@armp.bj

7. Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations suivantes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations :
   - la nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations justifiés par le Registre de Commerce ou les Statuts, le nombre d'années d'expériences générales du candidat dans le domaine des prestations justifié par les contrats et les attestations de service fait ou de bonne fin d'exécution;
   - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues justifiées cumulativement par les contrats, les attestations de bonne fin d'exécution et tout autre document pouvant permettre d'étayer les références ; ***seules les qualifications entièrement prouvées seront prises en compte ;***
   - l'organisation technique et managériale du cabinet/firme : la disponibilité au sein de la firme d'un personnel permanent d'encadrement et d'appui nécessaire à la réalisation de la mission (Directeur de la firme, directeur technique, responsable administratif et financier, secrétaire), à justifier par les preuves d'embauche (contrat de travail ou preuve de déclaration à la sécurité sociale, etc.) et attestations de présence au poste et de disponibilité ;
   - Liste du personnel professionnel à affecter à la mission accompagnée de la copie simple des diplômes.

8. Les cabinets/bureaux d'études et de contrôle peuvent s'associer avec d'autres sous forme de groupement solidaire de firmes en vue d'un renforcement de leurs qualifications. Les candidats peuvent manifester leurs intérêts pour un ou plusieurs lots et peuvent être présélectionnés pour plusieurs lots.

9. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

BON A LANCER

10. Une liste d'au moins cinq (05) et de huit (08) candidats au plus présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations, sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection

requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

11. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné par lot selon la méthode de : « ***Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)*** ».

12. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'autorité contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

13. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pondérée pour le critère	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations / Nombre d'années d'expériences	**10**	
1.1. Être régulièrement et légalement constitué et spécialisé dans le domaine des études et de contrôle des travaux prouvé par le registre de commerce ou statuts ou autres documents justifiants les domaines d'activité du cabinet (Tous les membres d'un groupement doivent satisfaire à ce critère) : **10 points sinon 00**	10	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts ou preuves de missions similaires
2. Expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années	**25**	
2.1. Justifier de la conduite à terme avec satisfécit de missions complètes (études et contrôle) pour la réalisation de travaux de façon générale au cours des dix (10) dernières années et de l'année en cours (les missions dont la fin est intervenue à partir du 1er janvier 2013) : **02 points par mission pour un total de dix (10) points avec un maximum de cinq (05) missions prouvées.**	10	Fiche descriptive individuelle de chaque expérience conforme au modèle joint au présent avis appuyée des copies simples des attestations de satisfécit ou de bonne exécution de la mission, des copies simples des pages de garde et de signature des contrats correspondants et des copies simples de tout autre document probant pouvant permettre d'étayer les informations requises pour l'acceptation d'une référence.
2.2. Justifier de la conduite à terme avec satisfécit de missions complètes (études APD, surveillance et contrôle) pour la réalisation de travaux neufs de systèmes d'AEP/AEV au cours des dix (10) dernières années et de l'année en cours (les missions dont la fin est intervenue à partir du 1er janvier 2013) : **05 points par mission pour un total de quinze (15) points avec un maximum de trois (03) missions prouvées.**	15	
3. Expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations	**50**	
3.1. Justifier de la conduite à terme avec satisfécit de missions complètes (études d'APD, surveillance et contrôle) pour la réalisation de travaux neufs d'au moins dix (10) Systèmes d'Alimentation en Eau Potable ou Adductions d'Eau Villageoise (AEP/AEV) au cours des dix (10) dernières années et de l'année en cours (les missions dont la fin est intervenue à partir du 1er janvier 2013) : **10 points par mission pour un total de vingt (20) points avec un maximum de deux (02) missions prouvées.**	20	
3.2. Justifier de la conduite à terme avec satisfécit de missions complètes (études d'APD, surveillance et contrôle) pour la réalisation de travaux neufs de Systèmes d'Alimentation en Eau Potable en milieu urbain ou rural (AEP/AEV) au cours des 10 dernières années (les missions dont la fin est intervenue à partir de 1er janvier 2013) et de l'année en cours, comportant chacune au moins : (i) cinq (05) châteaux d'eau en bétons surélevés de capacité supérieure ou égale à 200 m³ chacun et (ii) 50 km de conduites en PEHD tous diamètres confondus : **10 points par mission pour un total de vingt (20) points avec un maximum de deux (02) missions prouvées.** ***En cas de groupement, le chef de file doit justifier d'une (01) mission au moins.***	20	
3.3. Justifier de la conduite à terme avec satisfécit d'une mission complète (études, surveillance et contrôle) pour la réalisation de travaux neufs de Systèmes d'Alimentation en Eau Potable ou Adductions d'Eau Villageoise (AEP/AEV) en milieu urbain ou rural, au cours des cinq (05) dernières années et de l'année en cours (les missions dont la fin est intervenue à partir du 1er janvier 2018) pour un montant d'au moins un milliard (1.000.000.000) francs CFA toutes taxes comprises: **10 points par mission pour un total de dix (10) points avec un maximum d'une (01) mission prouvée.** ***En cas de groupement, ce critère doit être satisfait par le chef de file.***	10	
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme : disponibilité au sein de la firme d'un personnel permanent d'encadrement et d'appui nécessaire à la réalisation de la mission (Pour un groupement, ce critère sera vérifié pour le	**05**	Preuves d'embauche (contrat de travail ou preuve de déclaration à la sécurité sociale, etc.) et attestations de

BON A LANCER

chef de file)		présence au poste et de disponibilité
2.1 Directeur de la firme	2	
2.2 Directeur Technique	1	
2.3 Responsable Administratif et Financier	1	
2.4 Secrétaire	1	
5. Personnel professionnel à affecter à la mission	**10**	Liste du personnel et copie simple des diplômes
Le Chef de Mission : être titulaire d'un BAC+5 au moins en Génie Civil ou Hydraulique ou Génie Rural ou Sciences et Techniques de l'Eau	**1**	
Le Chef de Mission adjoint : être titulaire d'un diplôme BAC + 5 en Génie-Civil ou Hydraulique ou Génie Rural ou Sciences et Techniques de l'Eau.	**1**	
L'hydrogéologue : être titulaire d'un BAC + 5 ans au moins en Hydrogéologie, en géophysique, ou mobilisation des eaux souterraine.	**1**	
Deux (02) Ingénieurs Calcul de Structures : être titulaire d'un BAC + 5 ans au moins en Génie rural ou Génie civil ou Hydraulique ou Sciences et Techniques de l'Eau ou un diplôme équivalent dans le domaine des ouvrages hydrauliques.	**0,5*2**	
Deux (02) Ingénieurs AEP : être titulaire d'un (BAC+5) au moins en hydraulique ou Génie Rural ou Sciences et Techniques de l'Eau.	**0,5*2**	
Deux (02) Ingénieurs électromécanicien : être titulaire d'un BAC+5 en Génie Electromécanique ou Génie Mécanique Industriel ou Génie Electrotechnique	**0,5*2**	
Quatre (04) Spécialistes HSE / Environnementaliste : être titulaire d'un (BAC+5) au moins en Sociologie ou en Environnement	**0,5*4**	
Quatre (04) Contrôleurs des Travaux de Génie Civil : être titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur (BAC+2) ou de Licence Professionnelle (BAC+3) en Hydraulique ou Génie Rural ou Sciences et Techniques de l'Eau ou Génie Civil	**0,25*4**	
Quatre (04) Contrôleurs des Travaux Pose de Canalisations : être titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur (BAC+2) ou de Licence Professionnelle (BAC+3) en Hydraulique ou Génie Rural ou Sciences et Techniques de l'Eau ou Génie Civil	**0,25*4**	
TOTAL	**100**	

BON A LANCER

et de crédit mobilier ou les statuts ou par un pouvoir joint au dossier) sera jugée non conforme et rejetée.

16. Les manifestations d'intérêt doivent être placées sous pli fermé portant clairement la mention « ***Sélection de maîtres d'œuvre pour la réalisation des études APD, la surveillance et le contrôle des travaux de construction de quatre-vingts (80) Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) en République du Bénin*** ».

17. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : ***Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Gbégamey, en face de l'entrée principale du Hall des Arts, des Loisirs et des Sports de Cotonou, Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA, A l'attention de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ANAEPMR, Tél : (229) 69 08 08 11 au 2ème Etage du bâtiment, bureau 06 au plus tard le 22/05/2023 à 10 heures (GMT+ 1), heure locale.***

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés le même jour à 10 heures 30 mn dans la salle de réunion du deuxième étage du siège de l'ANAEPMR.

18. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot.

19. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

BON A LANCER

L'autorité contractante se réserve le droit de ne pas solliciter des compléments d'informations dans le cadre de l'évaluation des manifestations d'intérêt. Chaque candidat devra donc fournir dans son dossier, toutes les informations et tous les documents requis pouvant permettre d'apprécier les critères établis.

A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, la liste restreinte de cabinets et groupements de cabinets sera établie. Les cabinets ou groupements de cabinets peuvent être présélectionnés pour tous les lots pour lesquels ils ont manifesté un interêt.

La note totale minimale requise pour être présélectionné est 70 points et le nombre de candidats présélectionnés par lot ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08).

En cas d'égalité de notes de deux ou plusieurs candidats, la priorité sera donnée au candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions complètes d'études, de surveillance et contrôle des travaux de réalisation de Systèmes d'Alimentation en Eau Potable ou Adductions d'Eau Villageoise (AEP/AEV) en milieu urbain ou rural, au cours des cinq (05) dernières années et de l'année en cours (les missions dont la fin est intervenue à partir du 1er janvier 2018) pour un montant d'au moins un milliard (1.000.000.000) francs CFA toutes taxes comprises chacune.

14. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : ***Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), Gbégamey, en face de l'entrée principale du Hall des Arts et des Loisirs de Cotonou, Immeuble de l'ancien siège de LIBERCOM SA, 04 BP 1412 Cotonou, Tél : (229) 69 08 08 11 au 2ème Etage du bâtiment, bureau 06, Email : gbodjrenou@presidence.bj; aehoun@presidence.bj; tbgbaguidi@presidence.bj et aux heures suivantes de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, heure de Cotonou (GMT+1).***

15. Les manifestations d'intérêt doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le représentant habilité du candidat. Le candidat doit préciser le ou les lots pour lesquels il manifeste son intérêt. Une manifestation d'intérêt signée par une personne non habilitée (habilitée par le registre de commerce

BON A LANCER

Ce recours doit être exercé dans les *cinq (05)* jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *cinq (05)* jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision *de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03)* jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de trois (03) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Cotonou, le 03/05/2023

La PRMP

Christian Gnonnan BODJRENOU
La Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER

FORMULAIRE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]

[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A
Monsieur la Personne Responsable
des Marchés Publics de l'ANAEPMR

Monsieur la PRMP,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation] et pour le ou les lots .....*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
2) la clé USB contenant la version scannée de la manifestation d'intérêt en format PDF ;
3) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
4) le registre de commerce/les statuts ;
5) les fiches descriptives des expériences du cabinet/firme et leurs preuves ;
6) la liste du personnel permanent d'encadrement et d'appui accompagnée des preuves d'embauche et attestations de présence au poste et de disponibilité ;
7) etc.

Veuillez agréer, Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature, nom, prénoms et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

BON A LANCER

Numéro vert marchés publics: 81 01 01 01
Courriel ARMP: contact@armp.bj

FORMULAIRE DE FICHE DESCRIPTIVE DES MISSIONS

N° de la mission :	
Nom de la mission	
Lieu de la mission :	**Pays :**
Nom du Client (Autorité contractante) :	**Nombre d'employés ayant participé à la mission**
Adresse du Client :	**Durée de la mission :**
Date de démarrage : **Date d'achèvement :**	**Montant du contrat :**
Noms des consultants associés/partenaires éventuels :	**Référence du contrat :** **Avenant éventuel :**
Description du projet :	
Descriptions des services effectivement rendus par votre personnel dans le cadre de la mission :	
Nombre de Systèmes d'Alimentation en Eau Potable ou Adductions d'Eau Villageoise (AEP/AEV) : **Nombre de château d'eau et capacité :** **Réseaux de canalisation en PEHD :**	
Commentaires pouvant faciliter l'appréciation de la mission par la commission :	

NB : Les candidats sont tenus de présenter pour chaque mission, une fiche descriptive individuelle.

BON A LANCER

Numéro vert marchés publics : 81 01 01 01
Courriel ARMP : contact@armp.bj

REPUBLIQUE DU BENIN
--*-*-*-*
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
--*-*-*-*
AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OUEME-ATLANTIQUE-LITTORAL-MONO (ATDA-OALM)
--*-*-*-*
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
--*-*-*-*

Avis à Manifestation d'intérêt (AMI)

OBJET : RECRUTEMENT D'UN CABINET/ BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ETUDES D'INSTALLATION DES VILLAGES AQUACOLES : NAGBETO COTE BENIN, AWOUTE A ALLADA, TIKPAN A COME, DJOMON A AVRANKOU ET TOUE A COVE.

Référence SIGMAP : PI_DP_75780

AVIS N° 007 /MAEP/ATDA-OALM/PRMP/S-PRMP DU 05 mai 2023

BON A LANCER

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 7, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 14 mars 2023.
2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 7 a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du Budget National afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **recrutement d'un Cabinet/ Bureau d'études pour la réalisation des études d'installation des villages aquacoles : Nagbéto côté Bénin, Awoutè à Allada, Tikpan à Comè, Djomon à Avrankou et Toué à Covè,** insctit sous le numéro PI_DP_75780 au plan de passation des marchés.

3. Les prestations sont en lot unique et concernent la réalisation pour le compte de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 7, des études techniques détaillées d'installation des infrastructures de production aquacole sur chacun des cinq sites de villages aquacoles sus cités ainsi que les propositions de leurs modèles respectifs de gestion.
4. Le délai d'exécution de la mission est de six (06) mois à compter de la date mentionnée sur l'ordre de service de commencer. Ce délai ne comprend pas le temps mis par le Maître d'ouvrage pour l'approbation des différents rapports d'étape.
5. Les cabinets intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ.

   Les candidats peuvent se mettre en groupement pour renforcer leurs compétences respectives. Dans ce cas, le groupement doit être solidaire avec désignation claire d'un mandataire. Les dispositions de l'article 102 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin, s'appliquent. Lorsqu'au moins une entité du groupement répond à un critère ou à un sous-critère, cela équivaut pour tout le groupement.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

   Les cabinets intéressés doivent disposer d'une équipe pluridisciplinaire composée de : un (01) spécialiste en Génie rural ou Génie civil ayant une connaissance pratique du Montage des DAO

BON A LANCER

dans la réalisation de ses missions, un (01) spécialiste aquaculture, un (01) spécialiste en géologie, un environnementaliste et un (01) agroéconomiste disposant de compétences avérées dans le montage des DAO sous l'empire de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin (A renseigner sur la liste du personnel professionnel à affecter à la mission).

Au terme de la mission, il sera exigé du prestataire un rapport final de l'étude APD/DAO avec prise en compte les commentaires et observations issus de l'atelier de validation du rapport provisoire. Les livrables finaux sont :

- Un rapport descriptif technique détaillé (APD) final des aménagements et ouvrages projetés (pièces écrites et graphiques) ainsi que les notes de calcul de dimensionnement des ouvrages et l'évaluation de leur coût ;
- Un rapport d'étude d'impact environnemental et social assortir de PGES et PAR. Signalons que pour les Rapports d'EIES, la mission du cabinet devra inclure l'accompagnement de l'autorité contractante et le suivi auprès de l'ABE jusqu'à l'obtention de CCE ;
- Le DAO élaboré suivant les modèles types de l'ARMP en vigueur assorti de MET (Méthode d'Evaluation des Travaux).

7. Une liste d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) candidats (Cabinets) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'Autorité Contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC).**

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'Autorité Contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou

BON A LANCER

Critères d'évaluation	Note pour le critère[1]	Sous critères d'évaluation et note[2]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	Organigramme/Répartition des tâches par Directions et (ou) Services/Domaines d'activités de la structure/Atouts de la structure/Contraintes de la structure. **(01 point par rubrique bien renseignée)**	Note de présentation du Cabinet et organigramme de structure
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	Les cinq rubriques ci-après sont pris en compte Nom et prénom/Titre ou diplôme/Nombre d'années d'ancienneté/Contact téléphonique/Adresse géographique **(02 points par rubrique bien renseignée pour l'ensemble du personnel)**	Liste du personnel et copie simple des diplômes (au moins BAC +5, profils spécifiés au point 6 de l'AMI) pour cette phase de la sélection.
TOTAL	[100]		

NB : La note minimale requise pour être présélectionné est *soixante (60) points* et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).
En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le candidat ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

BON A LANCER

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14heures à 17 heures 30 minutes à l'adresse suivante : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sise au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email :** prmpatda7@gmail.com

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'Autorité Contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

BON A LANCER

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère[1]	Sous critères d'évaluation et note[2]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations.	[10]	- Documents officiels prouvant l'existence du cabinet/firme (Registre de commerce ou agrément/autorisation) : **02 points** ; - Contenu des activités du registre de commerce ou de l'autorisation/agrément officiel en rapport avec le domaine des prestations relatifs au marché c'est-à-dire dans le domaine de l'aménagement hydro agricole ou de l'aquaculture ou des pêches : **08 points**.	Registre de commerce ou autorisation/agrément officiel.
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des neuf (09) dernières années.	[25]	Références dans des missions d'études de faisabilité technique en général **(02 missions à raison de 12,5 points par mission exécutée et prouvée).**	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées les copies simples des pages de garde et de signature des contrats correspondants.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des neuf (09) dernières années.	[50]	Références dans des missions d'études de faisabilité technique (APS/APD) pour la réalisation des infrastructures de pêche ou d'aquaculture ou d'aménagement hydro-agricole. **(02 missions à raison de 25 points par mission exécutée et prouvée).**	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)

[1] Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.
[2] Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.
NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

12. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB, sous le format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sise au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99** au plus tard le ..19...mai....2023 à 10 heures 00 minutes (GMT + 1) très précises et porter expressément la mention :

« RECRUTEMENT D'UN CABINET/ BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION DES ETUDES D'INSTALLATION DES VILLAGES AQUACOLES : NAGBETO COTE BENIN, AWOUTE A ALLADA, TIKPAN A COME, DJOMON A AVRANKOU ET TOUE A COVE (LOT UNIQUE) »

« A n'ouvrir qu'en séance publique »

NB : Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 7, le ..19..mai 2023 à 10 heures 30 minutes (GMT + 1).**

BON A LANCER

13. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées en lot unique.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la Personne Responsable des Marchés Publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'Avis d'Appel Public à Candidatures de Marché publics et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne Responsable des Marchés Publics pour ampliation.

Agence Territoriale de Développement Agricole OUEME-ATLANTIQUE-LITORAL-MONO La PRMP

Denise W. AFFOMASSE
Personne Responsable
des Marchés Publics

BON A LANCER

IV- LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]

[Insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

BON A LANCER

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
REPUBLIQUE DU BENIN

MAIRIE ADJARRA
COMMUNE D'ADJARRA
DEPARTEMENT DE L'OUEME

BP 01 ADJARRA Tél. (00229 66 62 10 62) E-mail :mairie@adjarra.bj

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE D'ADJARRA

Objet : Réhabilitation de trois (03) modules de trois (03) salles de classes dans les Ecoles Primaires Publiques de Adjina Aga, Malanhoui-Kpodo et Adjati B.

Référence SIGMAP : T_RST_67752

AVIS N° : 10A-CMADJ/PRMP/SP-PRMP du 28 avril 2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de *la Commune d'Adjarra* publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *21 mars 2023*.

2. La Commune d'Adjarra *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), afin de financer *son* Projet de renforcement des capacités d'accueil des écoles maternelles et primaires publiques, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de *réhabilitation de trois (03) modules de trois (03) salles de classes dans les Ecoles Primaires Publiques de Adjina Aga, Malanhoui-Kpodo et Adjati B).*

3. La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune d'Adjarra sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux répartis en un seul lot.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCE

a) Pour les anciennes entreprises

➢ *Exigences techniques et expériences* **:**

- Etre une entreprise inscrite au registre de commerce et à jour vis-à-vis de la législation en vigueur en matière de commande publique ;
- Etre une entreprise exerçant, entre autre, dans le secteur des BTP et justifié par le registre de commerce ou statuts ;
- Justifier avoir réalisé au moins deux (02) marchés de nature et de volume similaires au cours des trois (03) dernières années (2020 , 2021 et 2022) et de l'année en cours (construction ou réhabilitation de module de salles de classes ou bâtiment administratif) ayant les mêmes caractéristiques et envergures dont chacun d'un montant au moins égal 45 600 000 FCFA. A ce sujet, il faudra fournir au moins deux

(02) attestations de bonne fin d'exécution ou PV de réception provisoire ou définitive légalisées avec copie légalisée de la page de garde, la page comportant le montant et la page de signature des contrats y relatifs ;

- Disposer en propriété ou en location, du matériel nécessaire à mettre en œuvre pour l'exécution des travaux : 01 camion benne ; 01 camion-citerne ou citerne tractée ; 01 motopompe ; 01 bétonnière ; 01 vibreur ; 01 véhicule de liaison ; ensemble d'échafaudage, ensemble de matériel topographique (niveau ou théodolite, mire etc.) ; ensemble de lots de petits outillages ; équipement de protection et de sécurité (cache nez, chaussures adaptées, gants, casques de chantier, les gilets, etc.);

- Disposer du personnel qualifié : directeur technique, conducteur des travaux, chef de chantier; respectivement de niveau ingénieur de conception, licence professionnelle et DTI ou BAC F4 avec au moins cinq (05) années d'expérience générale et ayant suivi au moins deux (02) marchés similaires.

NB : disposer de trois (03) chefs de chantiers.

BON A LANCER

➢ *Exigences d'ordre financier*

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années un chiffre d'affaires moyen des activités certifié par les états financiers de 2021,2020 et 2019 supérieur ou égal à cinquante-huit millions (58 000 000) FCFA;
- Avoir la possibilité d'accès à des financements auprès d'une institution agréé, tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de dix-huit millions deux cent trente et un mille neuf cent cinquante-huit (18 231 958) francs;
- Satisfaire aux autres conditions de qualification contenues dans le Dossier d'Appel à Concurrence (DAC).

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ *Exigences techniques et expériences*

- Etre une entreprise inscrite au registre de commerce et à jour vis-à-vis de la législation en vigueur en matière de commande publique ;
- Etre une entreprise exerçant, entre autre, dans le secteur des BTP et justifié par le registre de commerce ou statuts ;
- Disposer en propriété ou en location, du matériel nécessaire à mettre en œuvre pour l'exécution des travaux : 01 camion benne ; 01 camion-citerne ou citerne tractée ; 01 motopompe ; 01 bétonnière ; 01 vibreur ; 01 véhicule de liaison ; ensemble d'échafaudage, ensemble de matériel topographique (niveau ou théodolite, mire etc.) ; ensemble de lots de petits outillages ; équipement de protection et de sécurité (cache nez, chaussures adaptées, gants, casques de chantier, les gilets, etc.);
- Disposer du personnel qualifié : directeur technique, conducteur des travaux, chef de chantier; respectivement de niveau ingénieur de conception, licence professionnelle et DTI ou BAC F4 en génie civil avec au moins dix (10) années d'expérience générale et ayant suivi au moins quatre (04) marchés similaires.

BON A LANCE

NB : disposer de trois (03) chefs de chantiers.

➢ *Exigences d'ordre financier*

- Fournir le bilan d'ouverture avec un total actif de cinq millions (5 000 000) FCFA au moins et ceux des années d'existence ;
- Avoir la possibilité d'accès à des financements auprès d'une institution agréé, tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de dix-huit millions deux cent trente et un mille neuf cent cinquante-huit (18 231 958) francs;
- Fournir la preuve de l'assurance des risques professionnels ;
- Satisfaire aux autres conditions de qualification contenues dans le Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) et relatives aux entreprises naissantes.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillée

5. Le délai d'exécution est de *quatre (04) mois.*

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Mairie d'Adjarra auprès de Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), email : prmp@adjarra.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-: Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Adjarra sis dans l'enceinte de la mairie à l'étage Tél : 40843254 de 08 heures à 12 heures 30 mn et les après-midis de 14 heures à 17 heures 30mn tous les jours ouvrables.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Adjarra sis dans l'enceinte de la mairie à l'étage, à compter du ...lundi 08 mai 2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par *la poste*. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB (**des CD et/ou DVD sont irrecevables et éliminatoires**) sous le format PDF(fichier unique suivant l'ordre chronologique des pages de l'offre originale ou bien un dossier unique comportant des fichiers ordonnés lisible et accessible conformément à l'offre originale), le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie d'Adjarra au plus tard le ...mercredi 31 mai *2023 à 10 heures 00 (heure locale).* **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Mairie d'Adjarra, le..mercredi 31 mai.....2023 à *10 heures 30mn.*

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ; garantie bancaire ou d'une institution financière), d'un montant de trois cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante-dix (386 270) FCFA. En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres. La garantie de soumission devra être valide trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission, prorogeable de quarante-cinq (45) jours au plus, sans préjudice de l'autorisation spéciale de l'ARMP pour dépasser ledit délai.

NB : Les candidats intéressés fourniront lors du retrait du DAO un numéro de téléphone fonctionnel, un Email fonctionnel et le numéro IFU de l'entreprise.

Fait à Adjarra, le ..27 avril.....2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,

DEPARTEMENT DE L'OUEME COMMUNE D'ADJARRA La Personne Responsable des Marchés Publics

Pascal M. ADANDE

BON A LANCE

13

Section 0. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres[1]

Objet : Entretien et réparation des climatiseurs de toutes les Directions (par accord-cadre à bons de commande)

Référence : S_DAAG_71612

Avis n° : 016/23/SONEB/DG/CCMP/PRMP/DAAG/S-PRMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) sur le portail web des marchés publics du Bénin le 03 février 2023.

2. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a obtenu des ressources dans le cadre de l'exécution de son Budget au titre de l'exercice 2023, afin de financer ses dépenses de fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'entretien et à la réparation des climatiseurs de toutes les Directions (par accord-cadre à bon de commande).

3. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :

BON A LANCER

- Lot 1 : Entretien et maintenance des climatiseurs de la Direction Départementale de l'Atlantique et du Littoral
- Lot 2 : Entretien et maintenance des climatiseurs de la Direction Générale
- Lot 3 : Entretien et maintenance des climatiseurs des Directions Départementales Zou-Collines, Borgou-Alibori et Atacora-Donga
- Lot 4 : Entretien et maintenance des climatiseurs des Directions Départementales Ouémé-Plateau et Mono-Couffo.

Un candidat peut soumissionner à tous les lots mais ne peut être attributaire que de deux (02) lots au plus.

Les offres variantes ne sont pas autorisées.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SONEB, M. Hugues MEHOU, prmp@soneb.bj , et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : 1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau n°113 bis, Cotonou, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Exigences techniques et expériences :

- Etre une entreprise spécialisée dans la climatisation et froid (à prouver par le Registre de commerce ou les statuts) ;
- Avoir réalisé au moins un (1) marché de service similaire de montants minima chacun :
  - Lot 1 7.320.000 FCFA HT
  - Lot 2 6.900.000 FCFA HT
  - Lot 3 6.000.000 FCFA HT
  - Lot 4 3.780.000 FCFA HT

BON A LANCER

au cours des cinq dernières années (2018-2019-2020-2021-2022) et l'année en cours **(Joindre les attestations de bonne exécution ou PV de réception provisoire ou définitive accompagnés de la page de garde et de signature des contrats y relatifs; en original ou en copie légalisée).**

- Exigences financières :

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires d'un montant minimum représentant trente pour cent (30%) du montant de l'offre du soumissionnaire.

- *Personnel-clé* : disposer d'un responsable technique de niveau minimum DTI en froid et climatisation ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans la maintenance d'installations de froid et d'un chef d'équipe de niveau minimum CAP froid et climatisation avec au moins trois ans d'expérience en maintenance d'installation de froid **(Joindre les attestations de travail, CV du personnel et toute pièce tenant lieu de preuve de participation du personnel à l'exécution des marchés similaires en original ou en copie légalisée).**

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- Exigences techniques et expériences :
  - Être une entreprise spécialisée dans la climatisation et froid (à prouver par le Registre de commerce ou les statuts) ;
  - Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BTS en gestion ou en technique ayant exécuté au moins deux (2) marchés similaires (**Joindre les**

[1] À utiliser dans le cas où une pré-qualification n'est pas effectuée

attestations de travail, CV du personnel et toute pièce tenant lieu de preuve de participation du personnel à l'exécution des marchés similaires en original ou en copie légalisée).

- Exigences financières :
  - Fournir la preuve d'assurance des risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle) d'un montant de dix millions (10.000.000) pour chaque lot ;
  - Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires d'un montant minimum d'un montant minimum représentant trente pour cent (30%) du montant de l'offre du soumissionnaire.
- *Personnel-clé* : disposer d'un responsable technique de niveau minimum DTI en froid et climatisation ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans la maintenance d'installations de froid et d'un chef d'équipe de niveau minimum CAP froid et climatisation avec au moins trois ans d'expérience en maintenance d'installation de froid **(Joindre les attestations de travail, CV du personnel et toute pièce tenant lieu de preuve de participation du personnel à l'exécution des marchés similaires en original ou en copie légalisée)**.
  Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'éxécution est de vingt quatre (24) mois à compter de la date de notification du marché approuvé. Les services seront réalisés par bons de commande trimestriels.

BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) à compter du..08 MAI 2023....., de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes. Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.Ce retrait est matérialisé par une fiche[2] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF et le programme d'activité chiffré sous le format Excel, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau n°113 bis au plus tard le..30 MAI 2023..... **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés l'adresse ci-après : Salle de conférence du 3ième étage de la Direction Générale à 10 heures (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de montants

- Lot 1 245.000 FCFA
- Lot 2 230.000 FCFA
- Lot 3 200.000 FCFA
- Lot 4 125.000 FCFA

BON A LANCER

conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot distinct sous peine de rejet.

02 MAI 2023

Hugues MEHOU
Personne responsable des marchés publics

MINISTÈRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES MINES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Immeuble LOKO
Cadjèhoun
spmem.2017@gmail.com
Cotonou

N° 089 /PRMP/SP-PRMP

Cotonou, le 03 / 05 / 2023

LISTE N°1 DES PRESTATAIRES AGRÉÉS DU MINISTÈRE DE L'EAU ET DES MINES AU TITRE DE L'ANNEE 2023

Au terme de l'évaluation des offres reçues en réponses à l'avis à manifestation d'intérêt n°427/PRMP/SP-PRMP du 23 décembre 2022 relatif à la constitution de la liste de candidats potentiels pour la passation des demandes de cotation de Travaux, de Fourniture et de Services physiques au titre de la gestion 2023 (Premier Semestre), les entreprises dont les noms suivent sont retenues.

Ministère de l'Eau et des Mines — La Personne Responsable des Marchés Publics — MEM

1- CAS DES MARCHÉS DE FOURNITURES

N°	DENOMINATION	Identification Fiscale Unique (IFU)	CONTACT
1	ETS LA SAGESSE AF	0201910775805	97 08 47 02
2	ETS CYR LABEL	1200900639305	64 93 68 18
3	ETS GLOBAL FOURNITURE CENTER	3201200187112	96 18 35 77
4	ELAN GROUP SARL	3202112332960	61 08 74 97
5	SJS-DIVINE	1201300108006	97 38 08 69
6	ETS KUIFI SERVICES	0202011490158	97 25 66 60
7	ABS DISTRIBUTION SARL	3200800260314	97 19 83 00
8	BELYSE ET FILS SARL	3201200134413	97 65 65 75
9	UEI AFRIQUE	1201502135200	97 58 69 32
10	ETS EL ROCHER	0201910756643	96 31 18 75
11	ETS DIEU D'AMOUR	1201642398404	97 20 93 47
12	ADE TECHNOLOGY GROUP SARL (ATG)	3202113106895	53 01 51 92
13	ETS CORNER STONE	1201500378302	95 93 59 99
14	ETS CY AKPLOGAN CONSULTING	0201810204184	60 67 42 22
15	ETS PRIVAL	1201502076302	66 64 87 17
16	OMELMA GROUP SARL	3202275472313	94 99 07 72
17	PARADIS TRADING AND CONSULTING	2201500375000	97 33 09 21
18	ETS CERCLE EDEN	1201200320309	95 82 33 18
19	YOD-HARMONY SARL	3201910842909	97 38 08 69
20	HIRAM GROUP SARL	3202112351115	52 40 83 68
21	ETS EVEMAC INTER	1201502525705	67 52 53 60
22	ETS AHOUANDJINOU ET FILS	3201000175012	97 22 29 65
23	MEHO BENIN SERVICES SARL	3202011300146	97 21 96 95
24	ETS FIFONSI PLUS	2201500421901	97 17 62 73
25	AYEMA ET FILS SARL	3201100467213	97 10 15 49
26	ETS FIFAME ET FILS	2201400339302	95 25 98 00
27	SAINT LOUIS S.A	3201101656917	65 60 87 87
28	ETS AMAK BUSINESS	0201910535602	96 49 99 42
30	ETS CHEZ RO BENIT	0201910792538	95 42 29 97
31	ETS J & J	1200801550809	97 55 32 75
32	ETS LES PRINCIPES	3201000266110	95 96 73 40
33	ETS SIDAL NATIONAL	1201510625909	97 77 70 08
34	ETS HPG BUSINESS AND SERVICES	0202011269527	94 19 85 27
35	TOUCH CONSULTING GLOBAL SARL	3201710094399	97 76 57 77
36	CLASA SARL	3202112821538	62 32 69 69
37	ETS DECROM	1201501515909	96 74 46 05
38	ETS LOM ET FILS	2201500065909	95 74 62 32
39	ETS ASA ET FILS	1200800939608	95 96 56 99
40	ETS LA MOTIVATION ACTIVE	1201101881906	90 92 87 11
41	ETS LA MOTIVATION ACTIVE	1201101881906	90 92 87 11
42	ETS KIMED SERVICES	1201101863108	94 70 03 06
43	ETS AZOA BUSINESS	0201910520081	97 03 73 13
44	L'IDEAL ABSOLU SARL	3202012075878	97 36 20 66
45	ETS LE DESTINO	1201400432301	97 79 03 03
46	ETS GGL SERVICES	0201710012019	97 99 83 18
47	MAGINTER SARL	3202112339916	61 96 64 48
48	ETS IMELA SERVICES BENIN	0201810378170	64 11 89 69
49	KLEOS SERVICES SARL	3202213830632	97 23 31 43
50	HAL SOLUTIONS FOR EFFICIENCY SARL	3201200154113	97 29 48 89
51	ETS INPACT BENIN	2201501688303	67 76 76 27
52	ETS BONHEUR GRACES	0202213850952	62 62 52 25
53	I AM SERVICES SARL	3202213948656	66 54 17 08
54	ETS CHRISTAL ESENAM	0201810233329	95 44 65 63
55	ETS LES ESPACES VERTS	3200800716316	97 44 07 53
56	ETS DELPH TEMPLE	3201100166415	97 86 68 67
57	ETS LA SAVEUR	2201201691401	96 40 50 05
58	ETEC AFRIQUE SARL	3201910525993	96 41 15 65
59	TENDANCES CONCEPT SARL	3202011415969	96 43 86 22
60	QUALITAT SARL	3201500063112	96 86 27 28
61	ETS SOT-SERVICES	2201400165705	60 72 92 92
62	GROUPE AFRIQUE ESPOIR INTERNATIONAL SARL	3201300653114	95 40 71 75
63	SOMAC-ATHOR COMPANY SARL	3201910594025	67 04 78 78
64	BARCLAYSE SARL	3201502028619	97 98 20 05
65	ENERGIE CORPARATE SARL	3202112314682	97 04 47 48
66	AMORE SARL	3200800062112	96 27 87 10

Ministère de l'Eau et des Mines — La Personne Responsable des Marchés Publics — MEM

67	ETS GTS TECHNOLOGIE	2200901512004	95 43 09 98
68	GAD LUXE NOAM SARL	3202298539924	97 18 87 84
69	ISOTEC SARL	3201503033515	97 05 70 04
70	SIICO SARL	3202287978901	97 70 03 13
71	ETS MERVEILLES SERVICES	1201500266101	96 39 07 66
72	BGP SARL	3202284269056	95 39 73 38
73	KAFU MAHOU ASRL	3201910682135	66 84 83 17
74	ETS JOLI SOIR	1201200837201	97 64 44 30
75	EMAN SARL	3201402062110	97 37 81 41
76	GREAT FAVOUR EL-SHADDAÏ SARL	3201401684416	97 23 43 46
77	SGCT SARL	3202113251795	68 47 47 77
78	GBETONDJI & COMPANY SARL	3201101655719	95 40 79 19
79	DAMICK.X SARL	3200800576516	95 86 97 77
80	DESTINEE SERVICES INTERNATIONAL SARL	3201710157724	95 06 33 31
81	SOCIETE BENINOISE DES AFFAIRES	3202112756074	95 81 53 80
82	ETS BOAZ ET FILS	0202113744632	97 08 42 49
83	AXOLUS BENIN SARL	3201407830215	98 19 19 49
84	ETS JACFAJ H	0202112331255	96 58 24 08
85	ETS AMENAGNI	0202112645330	69 59 19 96
86	GROUP S.H. ESSOR SARL	3201300152910	97 46 65 65
87	ETS CFI ESPOIR	0201710081819	62 68 52 41
88	ETS RAZDEM	1201300745209	97 94 95 29
89	DELGAN SERVICES SARL	3202112271343	67 31 60 81
90	ETS NAZ SERVICE	0202214041328	95 03 37 48
91	ETS KOSS ENTREPRISE	0202214074881	95 08 55 88
92	AK EMINENCE GROUP SARL	3202011942887	97 71 84 16
93	ETS A DIEU LA GLOIRE	3200801224914	96 25 92 08
94	ETS BERACA	3200800057316	95 40 11 22
95	PLANETECH SARL	3201300290010	64 54 99 59
96	ETS EDI SOFT	3201100068210	66 07 76 07
97	ETS GLOBAL IT NET	1201642597203	67 45 17 72
98	ETS ABADJAYE	3201200461615	97 23 85 95
99	ETS M F ET FILS	1201641196606	96 15 32 33
100	ETS GOD MY TESTIMONY	0202011151724	97 35 18 48
101	ETS K GANDE BATA ET FILS	3201100068210	96 50 68 10

2- CAS DES MARCHÉS DE SERVICES

N°	DENOMINATION	Identification Fiscale Unique (IFU)	CONTACT
1	BACOS AFRIC SARL	3201501780617	97 92 29 50
2	ALLTRADE SERVICES SARL	3202012100639	97 94 93 96
3	ABS DISTRIBUTION SARL	3200800260314	97 19 83 00
4	ETS GAMA	3200901573115	97 27 49 59
5	ETS EL ROCHER	0201910756643	96 31 18 75
6	KANGAL SARL	3202112293164	69 64 87 95
7	HIRAM GROUP SARL	3202112351115	52 40 83 68

8	ETS EVEMAC INTER	1201502525705	67 52 53 60
9	ETS AMAK BUSINESS	0201910535602	96 49 99 42
10	ETS CHEZ RO BENIT	0201910792538	95 42 29 97
11	GENIMAX-BTP	1201642859201	96 03 82 93
12	ETS PENIEL MULTI-SERVICES	0202214042022	67 14 99 50
13	SAFE SERVICES SARL	3202012018624	94 94 46 36
14	GEMERITES SARL	3202112528089	97 57 07 42
15	ETS LA FAVEUR DIVINE SERVICES	1201500758807	60 60 17 98
16	ETS AFRIQUE TRAVAUX SERVICES	1201000406208	97 21 71 15
17	ETS DECROM	1201501515909	96 74 46 05
18	ETS LOM ET FILS	2201500065909	95 74 62 32
19	ETS ASA ET FILS	1200800939608	95 96 56 99
20	ETS CHRISTAL ESENAM	0201810233329	95 44 65 63
21	ETS LA MOTIVATION ACTIVE	1201101881906	90 92 87 11
22	ETS AZOA BUSINESS	0201910520081	97 03 73 13
23	L'IDEAL ABSOLU SARL	3202012075345	97 36 20 66
24	ETS LE DESTINO	1201400432301	97 79 03 03
25	ETS GGL SERVICES	0201710012019	97 99 83 18
26	ETS IMELA SERVICES BENIN	0201810378170	64 11 89 69
27	KLEOS SERVICES SARL	3202213830632	97 23 31 43
28	ETS INPACT BENIN	2201501688303	67 76 76 27
29	ETS BONHEUR GRACES	0202213850952	62 62 52 25
30	I AM SERVICES SARL	3202213948656	66 54 17 08
31	IKEASS SARL	3201910874458	95 22 60 62
32	QUALITAT SARL	3201500063112	96 86 27 28
33	ETS SOT-SERVICES	2201400165705	60 72 92 92
34	GROUPE AFRIQUE ESPOIR INTERNATIONAL SARL	3201300653114	95 40 71 75
35	EAPHY SARL	3200800204911	95 18 84 26
36	ETS VALKO-SERVICES	3201000597011	97 28 94 42
37	ORA ET LABORA PLUS SARL	3202229535660	95 18 84 32
38	AFRIQUE CONSEIL SARL	3200700036616	90 92 17 53
39	SOMAC-ATHOR COMPANY SARL	3201910594025	67 04 78 78
40	BARCLAYSE SARL	3201502028619	97 98 20 05
41	ENERGIE CORPARATE SARL	3202112314682	97 04 47 48
42	ETS GENELEC	1201700757506	94 68 82 74
43	AROD SERVICE	1201500978304	94 36 77 89
44	FREDATY ASSOCIATE	3202011840728	95 97 77 67
45	ETS HOUIDEKON ET FILS	1201400208809	97 08 76 28
46	KAFU MAHOU ASRL	3201910682135	66 84 83 17
47	NCEE SARL	3201910740733	95 42 71 10
48	ETS JOLI SOIR	1201200837201	97 64 44 30
49	ETS LA SAVEUR	2201201691401	96 40 50 05
50	EMAN SARL	3201402062110	97 37 81 41
51	ETS CY AKPLOGAN CONSULTING	0201810204184	60 67 42 22
52	ETS PRIVAL	1201502076302	66 64 87 17
53	ROYAL SPACE HOTEL SARL	3201910637168	95 96 36 63

54	DESTINEE SERVICES INTERNATIONAL SARL	3201710157724	95 06 33 31
55	ETS LES ESPACES VERTS	3200800716316	97 44 07 53
56	ETS DELPH TEMPLE	3201100166415	97 86 68 67
57	COMTEL TECHNOLOGIE SARL	3200800768213	21 30 84 86
58	DELGAN SERVICES SARL	3202112271343	67 31 60 81
59	ETS KOSS ENTREPRISE	0202214074881	95 08 55 88
60	AK EMINENCE GROUP SARL	3202011942887	97 71 84 16
61	ETS A DIEU LA GLOIRE	3200801224914	96 25 92 08
62	ETS BERACA	3200800057316	95 40 11 22
63	ETS EDI SOFT	3201100068210	66 07 76 07
64	ETS GLOBAL IT NET	1201642597203	67 45 17 72
65	ETS OTEC MULTI SERVICES	0201810240184	61 40 60 75

3- CAS DES MARCHÉS DE TRAVAUX

N°	DENOMINATION	Identification Fiscale Unique (IFU)	CONTACT
1	HYDRO-GENIE SARL	3200900968611	66 83 12 67
2	ELAN GROUP SARL	3202112332960	61 08 74 97
4	SJS-DIVINE	1201300108006	97 38 08 69
5	ETS KUIFI SERVICES	0202011490158	97 25 66 60
6	HELIOS ENGINEERING GROUP SARL	3201910572548	97 07 28 75
7	ORBIT CONSULTING SARL	3202213918236	96 27 07 46
8	BELYSE ET FILS SARL	3201200134413	97 65 65 75
9	ENERGY CONSULT	0202113808752	95 54 68 38
10	ETS CORNER STONE	1201500378302	95 93 59 99
11	ETS DB ET FILS	1201407774707	97 77 99 89
12	PARADIS TRADING AND CONSULTING	2201500375000	97 33 09 21
13	ETS GENIE CONSTRUCTION LE ROCHER	3200900874016	97 17 38 69
14	PINNOVA SARL	3202113335143	67 38 15 33
15	ETS ISSERE	2201512318607	96 21 46 72
16	HIRAM GROUP SARL	3202112351115	52 40 83 68
17	ETS EVEMAC INTER	1201502525705	67 52 53 60
18	ETS FIFAME ET FILS	2201400339302	95 25 98 00
19	SAINT LOUIS S.A	3201101656917	65 60 87 87
20	SOCIETE MAF	3200900607216	97 62 82 66
21	OBB-TP SARL	3201910631570	97 22 50 76
22	CoBa-TP SARL	3202112295790	95 97 69 51
23	ETS AMAK BUSINESS	0201910535602	96 49 99 42
24	ETS CHEZ RO BENIT	0201910792538	95 42 29 97
25	ETS LES PRINCIPES	3201000266110	95 96 73 40
26	AFRIQUE BULDING SERVICES GROUP SARL	3202112624176	97 65 85 15

27	TOUCH CONSULTING GLOBAL SARL	3201710094399	97 76 57 77
28	ETEC AFRIQUE SARL	3201910525993	96 41 15 65
29	SOMAC-ATHOR COMPANY SARL	3201910594025	67 04 78 78
30	BARCLAYSE SARL	3201502028619	97 98 20 05
31	ENERGIE CORPARATE SARL	3202112314682	97 04 47 48
32	SYDEK BENIN SARL	3201642080012	97 16 54 72
33	ETS GTS TECHNOLOGIE	2200901512004	95 43 09 98
34	NCEE SARL	3201910740733	95 42 71 10
35	ETS JOLI SOIR	1201200837201	97 64 44 30
36	SGCT SARL	3202113251795	68 47 47 77
37	MAGNIFICAT FIRST GROUP SARL	3201910978210	61 95 80 29
38	GBETONDJI & COMPANY SARL	3201101655719	95 40 79 19
39	DAMICK.X SARL	3200800576516	95 86 97 77
40	ETS GICOL SERVICES PLUS	3201000067316	97 51 90 20
41	ETS BOAZ ET FILS	0202113744632	97 08 42 49
42	AXOLUS BENIN SARL	32014078302150	98 19 19 49
43	ETS JACFAJ H	0202112331255	96 58 24 08
44	ETS CFI ESPOIR	0201710081819	62 68 52 41
45	ETS RAZDEM	1201300745209	97 94 95 29
46	ETS AMENAGNI	0202112645330	69 59 19 96
47	DELGAN SERVICES SARL	3202112271343	67 31 60 81
48	AK EMINENCE GROUP SARL	3202011942887	97 71 84 16
49	ETS A DIEU LA GLOIRE	3200801224914	96 25 92 08
50	ETS BERACA	3200800057316	95 40 11 22

Il est entendu que la présente liste fera l'objet d'actualisation entre le 1er et le 31 juillet 2023, conformément aux dispositions de la "Note importante" du dossier type de cotation version mai 2022.

Obys Christian IDOHOU
La Personne Responsable des Marchés Publics
cidohou@gouv.bj
00 229 59 97 13 97

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert **N°61/020 /C-APL/PRMP/SP-PRMP** du **22 novembre 2022** relatif à l'achat de réactifs au profit du laboratoire COVID19 dans la commune d'Aplahoué

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert.

L'an deux mille vingt-deux et le mercredi quatorze décembre à partir de 11 heures 30, dans la salle de réunion de de la Mairie d'Aplahoué, la commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce Dossier d'Appel d'Offres Ouvert a fait l'objet d'une publication dans le journal *la NATION Référence N°81225 du jeudi 24 novembre 2022*, dans le journal *des Marchés Publics* et sur la plateforme SIGMaP. La date limite de remise des offres était fixée au **mercredi 14 décembre 2022 à 10h**.

Le dossier **d'**Appel d'Offres Ouvert a été validé par la cellule de contrôle des marchés publics le **21 novembre 2022**

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N° 61/258/C-APL/PRMP/SP-PRMP** du 10 décembre 2022

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations [préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]
PRMP	ATCHADE Joseph	Président COE	**voix délibérative**
Technicien en Génie Civil			**voix délibérative**
CSPDL	GBOLOU Vincent	Membre de la COE	**voix délibérative**
DAAF	DAFIA BIO AZARATOU Gniré	Membre de la COE	**Voix délibérative**
Chef Cellule Juridique	MOUZOUN Emmanuel	Représentant de la CCMP	**voix délibérative**
Directeur Départemental de la Santé du Couffo	MEDETON Jocelyne	DDS	**voix délibérative**
Président de la commission des Affaires Economiques de la Mairie d'Aplahoué	AGBOKOUDJO Epiphane B.	Membre de la COE	**voix délibérative**
Présidente de la commission de la coopération décentralisée et de l'Intercommunalité de la Mairie d'Aplahoué.	SEMILINKO Mauricette	Membre de la COE	**voix délibérative**

La prestation est en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, huit (08) soumissionnaires ont retiré le dossier et quatre (04) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la commission a d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	BIOLYNX et TIC BENIN	14/12/2022 À 08h 12min	GBAGUIDI SYLAS 96472012	BENIN	RAS
2	OMEGA	14/12/2022 À 08h 27min	KOUDANOU Ulrich 97 83 0122	BENIN	RAS
3	SOCIETE HAVILA BDELLIUM ET FILS	14/12/2022 À 08h 39min	GADJI Marc 65091239	BENIN	RAS
4	ABENES	14/12/2022 À 08h 48min	AGBIDINOUKOUN Jean Paul 61957952	BENIN	RAS

La Commission ad'hoc des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des différentes pièces constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

- Pli(s) parvenu (s) hors délais : Néant
- Nombre de plis ouverts : 04.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

N°	Eléments à vérifier	BIOLYNX et TIC BENIN	OMEGA	SOCIETE HAVILA BDELLIUM ET FILS	ABENES
1.	Présence de clé USB	F	F	F	F
2.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F
3.	Habilitation à signer, le cas échéant	F	NF	F	F
4.	Lettre de soumission	F	F	F	F
5.	Registre de commerce/Statuts	F	F	F	F
6.	Attestation Fiscale	F	F	F	F
7.	Attestation CNSS	F	F	F	F
8.	Attestation de non faillite	F	F		F
9.	IFU	F	F	F	F
10.	RIB	F	F	F	F
11.	Montant TTC de l'offre	31 511 900	35 151 845	20 060 000	33 730 300
12.	Montant HT de l'offre	26 705 000	29 789 699	17 000 000	28 585 000
13.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F
14.	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F
	Sous détail des prix Unitaires	F		F	NF
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	NF	F	F
16.	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F
17.	Attestation de capacité financière	F	NF	NF	F

18.	Etats financiers (bilans)	F	NF	F	F
19	Capacité de financement	NF	NF	F	NF
20	Chiffres d'affaire	F	NF	F	F
21.	Attestation d'assurance de risque professionnel	NA	NA	F	NA
23.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	NF	F	F
24.	Références techniques (liste des prestations similaires)	F	NF	NA	F
25.	Fiche technique des produits/Prospectus	F	F	F	F
26.	Personnel	F	NF	F	NF
27.	Calendrier de livraison	F	NF	F	NF
28.	Carte d'importateur	F	F	F	F
29	Autorisation du fabricant	F	NF	F	NF
30	Agrément d'importation et de détention des produits (Arrêté ministériel)	F	F	F	F
31	Certificat d'origine du produit	F	NF	F	NF
32	Description technique des produits	F	F	F	F
33	Modèle de contrat	F	F	NF	F
34	Certificat de conformité à la norme éco label du produit	F	NF	F	NF
35	Plan de charge	NF	NF	F	NF
35	Observations				

J

NB

F : Fourni

NF : Non Fourni

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert **N°/008 /C-APL/PRMP/SP-PRMP** du **22 septembre 2022** relatif aux travaux d'extension et réhabilitation du laboratoire COVID-19 dans la commune d'Aplahoué

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert.

L'an deux mille vingt-deux et le lundi dix-sept octobre à 11 heures, dans la salle de réunion de de la Mairie d'Aplahoué, la commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce Dossier d'Appel d'Offres Ouvert a fait l'objet d'une publication dans le journal *la NATION Référence N°8084 du lundi 26 septembre 2022),* dans le journal *des Marchés Publics* et sur la plateforme SIGMaP le **22 septembre 2022**. La date limite de remise des offres était fixée au **17 octobre 2022 à 10h**.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert a été validé par la cellule de contrôle des marchés publics le **22 septembre 2022**

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N° 61/233/C-APL/PRMP/SP-PRMP** du 12 octobre 2022

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations [préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative]
PRMP	ATCHADE Joseph	Président COE	voix délibérative
Technicien en Génie Civil	HOUENOU Norbert R.	Membre de la COE	voix délibérative
CSPDL	GBOLOU Vincent	Membre de la COE	voix délibérative
DSAFE	DAFIA BIO AZARATOU Gniré	Membre de la COE	Voix délibérative
Chef Cellule Juridique	MOUZOUN Emmanuel	Représentant de la CCMP	voix délibérative
Directeur Départemental de la Santé du Couffo	DAO Jean,	DDS	voix délibérative
Président de la commission des Affaires Economiques de la Mairie d'Aplahoué	AGBOKOUDJO Epiphane V.	Membre de la COE	voix délibérative
Présidente de la commission de la coopération décentralisée et de l'Intercommunalité de la Mairie d'Aplahoué.	SEMILINKO Mauricette	Membre de la COE	voix délibérative

La prestation est en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, quarante deux (42) soumissionnaires ont retiré le dossier et vingt deux (22) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la commission a d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	Sté PYRAMIDE BTP SARL	17/10/2022 À 08h 00min	HOUESSOU Arnaud 97 48 62 87	BENIN	RAS
2	GROUPEMENT SIG SARL MIKEM TECHNOLOGIE SARL	17/10/2022 À 08h 04min	GBECHI Frédéric 97 75 72 77	BENIN	RAS
3	ETS SOK-AS	17/10/2022 À 08h 10min	HOUNDJO Gilbert 97 78 52 17	BENIN	RAS
4	Sté AC SOLUTION Sarl	17/10/2022 À 08h 17min	KOHOGBE Anick 97 45 40 06	BENIN	RAS
5	Sté AGMF Sarl	17/10/2022 À 08h 19min	KAZOTTI Sergio 97 76 88 81	BENIN	RAS
6	Sté SOGECI AFRIQUE Sarl	17/10/2022 À 08h 23min	GODONOU Tom 95 82 97 24	BENIN	RAS
7	Sté ALA et Fils	17/10/2022 À 08h 31min	AIZONOU Natl 65 41 53 19	BENIN	RAS
8	ETS AFRIKA BELIEVE	17/10/2022 À 08h 33min	EKPA BACHIROU 97 42 97 52	BENIN	RAS
9	Sté DM DIEU D'ABORD	17/10/2022 À 08h 40min	BESSAN Blédino 96 97 79 47	BENIN	RAS
10	HBC COMPAGNY	17/10/2022 À 08h 43min	HOUEZE Maxime 97 98 85 39	BENIN	RAS
11	ENTREPRISE CETES	17/10/2022 À 08h 49min	ADONOU Romaric 97 32 32 67	BENIN	RAS
12	ETS CAAM	17/10/2022 À 08h 51min	FANGNIGBE Bienvenu 95 95 27 52	BENIN	RAS
13	ETS BON BERGER	17/10/2022 À 08h 54min	HOUNNOU Imerdos 97 51 20 35	BENIN	RAS
14	Sté SKL GROUP Sarl	17/10/2022 À 08h 57min	OCHALERON Albertine 96 15 35 24	BENIN	RAS
15	STE HOLY TRINITY THRONE SD Sarl	17/10/2022 À 09h 00min	SEMANON Bakary 95 84 43 15	BENIN	RAS
16	ETS A TOUT PRIX	17/10/2022 À 09h 07min	ATTADEKON Marcel 95 25 03 00	BENIN	RAS
17	Sté SEL BNS SARL	17/10/2022 À 09h 08min	SOGBADJI Ferdinand 96 88 58 88	BENIN	RAS
18	Sté WILL I'AM BENIN	17/10/2022 À 09h 14min	SERO BiO 66 18 17 14	BENIN	RAS
19	SELCO BTP	17/10/2022 À 09h 25min	GOGO Jacques 56 90 55 90	BENIN	RAS
20	Sté COSMOS-ENTREPRISE	17/10/2022 À 09h 29min	LILI Beau-Gars 98 26 63 63	BENIN	RAS
21	I'AM SERVICE Sarl	17/10/2022 À 09h 54min	JACQUET Aimé 66 54 17 08	BENIN	RAS
22	ETS SENAN MAHUTIN TOPO	17/10/2022 À 08h 00min	DJOSSA Landry 61 87 07 96		

Le Commission ad'hoc des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des différentes pièces constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

- Pli(s) parvenu (s) hors délais : Néant
- Nombre de plis ouverts : .....

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

N°	Eléments à vérifier	Sté PYRAMIDE BTP SARL	GROUPEMENT SIG SARL MIKEM TECHNOLOGIE SARL	ETS SOK-AS	Sté AC SOLUTION Sarl	Sté AGMF Sarl	Sté SOGECI AFRIQUE Sarl	Sté ALA et Fils	ETS AFRIKA BELIEVE	Sté DM DIEU D'ABORD	HBC COMPAGNY	ENTREPRISE CETES
1.	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
2.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
3.	Habilitation à signer, le cas échéant	-	F			-	-	-	-	F	F	F
4.	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
5.	Registre de commerce/Statuts	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
6.	Attestation Fiscale	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F
7.	Attestation CNSS	F	F	F	F		F	F	F	F	F	F
8.	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
9.	IFU	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
10.	RIB	F	F	F	F	F	F	F	F		F	F
11.	Montant TTC de l'offre	51934850 FCFA	64 482 143 FCFA	49783300 FCFA	49757438 FCFA	49296428 FCFA	50845583 FCFA	57034597 FCFA	61952203 FCFA	57767426 FCFA	42176000 FCFA	50055955 FCFA
12.	Montant HT de l'offre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
14.	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
16.	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
17.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F	NF	F	F	F
18.	Etats financiers	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
19	Capacité de financement	F	F	F		F		F	NF	F	F	
20	Chiffres d'affaire	F	F	NF	F	F	F	F	NF	F	NF	
21.	Attestation d'assurance risque professionnel	NA			F	F	F		NF	F	F	-
22.	Attestation de visite de site	F	F	F	F	NF	F	NF	F	NF	NF	NF
23.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	NF	F	F	F	NF	F	NF	F
24.	Références techniques	F	F	F	NF	F	F	F	NF	F	NF	F
25.	Personnel	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
26.	Matériel	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
27.	Méthodologie	F	F	F	F	F	F	F	NF	F	F	F
28.	Planning	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
29.	Code d'éthique											
30.	Observations											

Suite

N°	Eléments à vérifier	ETS CAAM	ETS BON BERGER	Sté SKL GROUP Sarl	STE HOLY TRINITY THRONE SD Sarl	ETS A TOUT PRIX	Sté SEL BNS SARL	Sté WILL l'AM BENIN	SELCO BTP	Sté COSMOS-ENTREPRISE	l'AM SERVICE Sarl	ETS SENAN MAHUTIN TOPO
1.	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
2.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [1]	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
3.	Habilitation à signer, le cas échéant	-	-		-	F	-	F	F	F	F	F
4.	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
5.	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
6.	Attestation Fiscale	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
7.	Attestation CNSS	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
8.	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
9.	IFU	F	F	F	F	F		F	F	F	F	F
10.	RIB	F	F	F	F	F	F	F	F	F		
11.	Montant TTC de l'offre	76949751 FCFA	53558625 FCFA	58068000 FCFA	51074735 FCFA	51586650 FCFA	51711927 FCFA	51412742 FCFA	54967366 FCFA	55261489 FCFA	53840987 FCFA	
12.	Montant HT de l'offre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
14.	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
16.	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
17.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
18.	Etats financiers	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
19.	Capacité de financement	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
20.	Attestation d'assurance risque professionnel	F	-	-	F	NF	F	F	F	F	F	F
21.	Chiffre d'affaire	F	F	F	F	F	NF	F	F	NF	F	NF
22.	Attestation de visite de site	F	F	F	F	NF	F	F	F	F	F	NF
23.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
24.	Modèle de contrat	NF	F	F	F	F	F	F	NF	F	F	NF
25.	Références techniques	F	F	F	NF	F	F	NF	NF	NF	NF	NF
26.	Personnel	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
27.	Matériel	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
28	Méthodologie	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
29.	Planning	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
30	Observations											

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert **N°61/021/C-APL/PRMP/SP-PRMP** du **22 novembre 2022** relatif aux *travaux de construction d'un module de trois salles de classe et bureau magasin équipé de 75 tables-bancs, 06 chaises, 03 tables-maitre +1 bureau directeur et un module de latrine à quatre cabines à l'EPP Ekinhoué/C dans l'arrondissement d'AZOVE , Commune d'Aplahoué (lot1), Construction d'un module de trois salles de classe et bureau magasin équipé de 75 tables-bancs, 06 chaises, 03 tables-maitre +1 bureau directeur et un module de latrine à quatre cabines à l'EPP TOUVOU/B dans l'arrondissement de KISSAMEY, Commune d'Aplahoué (lot2)*

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert.

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi quinze décembre à partir de 11 heures 30, dans la salle de réunion de de la Mairie d'Aplahoué, la commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce Dossier d'Appel d'Offres Ouvert a fait l'objet d'une publication dans le journal *la NATION Référence N°81225 du jeudi 24 novembre 2022*, dans le journal *des Marchés Publics* et sur la plateforme SIGMaP. La date limite de remise des offres était fixée au **jeudi 15 décembre 2022 à 10h**.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert a été validé par la cellule de contrôle des marchés publics le **09 novembre 2022**

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N° 61/259/C-APL/PRMP/SP-PRMP** du 10 décembre 2022

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP	ATCHADE Joseph	Président COE	**voix délibérative**
CSPDL	GBOLOU Vincent	Membre de la COE	**voix délibérative**
DAAF	DAFIA BIO AZARATOU Gniré	Membre de la COE	**Voix délibérative**
DADE	**SAGBOHAN H. Rufin,**	Membre de la COE	**Voix délibérative**
Chef Cellule Juridique	MOUZOUN Emmanuel	Représentant de la CCMP	**voix délibérative**
Président de la commission des Affaires Economiques de la Mairie d'Aplahoué	AGBOKOUDJO Epiphane B.	Membre de la COE	**voix délibérative**
Présidente de la commission de la coopération décentralisée et de l'Intercommunalité de la Mairie d'Aplahoué.	SEMILINKO Mauricette	Membre de la COE	**voix délibérative**

La prestation est en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, dix-neuf (19) soumissionnaires ont retiré le dossier et douze (12) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la commission a d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**Sté PYRAMIDE BTP**	15/12/2022 à 08h 09 min	HOUESSOU Arnaud 64 58 97 R9	BENIN	RAS
2	**ETS Jesus Christ en Action**	15/12/2022 À 08h 15min	ASSOGBA M. Michel 97 67 09 31	BENIN	RAS
3	**DEROPH SERVICES**	14/12/2022 À 08h 17min	SEDO Laurace 95 99 81 52	BENIN	RAS
4	**AGMF Sarl**	14/12/2022 À 08h 23min	AGBANDOHOUNTO Appolinaire 97 76 88 81	BENIN	RAS
5	**SOTON et FILS**	15/12/2022 à 08h 30min	GAGO Honoré	BENIN	RAS
6	**COSMOS ENTREPRISE**	15/12/2022 à 08h 37min	EGAH Gilbert	BENIN	RAS
7	**HAVILA BDELLIUM ET FILS**	15/12/2022 à 08h 45min	GADJI Marc 96 20 05 16	BENIN	RAS
8	**SELCO BTP**	15/12/2022 à 08h 50min	MAHOUGNON Dainel 56 90 55 90	BENIN	RAS
9	**ETRACOM**	15/12/2022 à 08h 59min	TOGBE Roger 95 19 19 15	BENIN	RAS
10	**BUSINESS AFRICA**	15/12/2022 à 09h 09min	DANHA Dorothé 99 51 54 84	BENIN	RAS
11	**CHARIS CONCEPTIONS**	15/12/2022 à 09h 27min	IDOHOU Edgard 96 48 93 55	BENIN	RAS
12	**STE WILL I'AM BENIN**	15/12/2022 à 09h 27min	LALEYE Auguste 66 18 17 14	BENIN	RAS

La Commission ad'hoc des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des différentes pièces constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

- Pli(s) parvenu (s) hors délais : Néant
- Nombre de plis ouverts : 12.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

N°	ELEMENTS A VERIFIER	Sté PYRAMIDE BTP	ETS JESUS CHRIST EN ACTION	DEROPH SERVICES	AGMF Sarl	SOTON et FILS	COSMOS ENTREPRISE	HAVILA BDELLIUM ET FILS	SELCO BTP	ETRACOM	BUSINESS AFRICA	CHARIS CONCEPTIONS	STE WILL I'AM BENIN
1	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
2	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
3	Habilitation à signer, le cas échéant	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
4	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
5	Registre de commerce/Statuts	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
6	Attestation Fiscale	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
7	Attestation CNSS	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
8	Attestation de non faillite	F		F	F	F	F	F		F	F	F	F
9	IFU	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
10	RIB	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
11	Montant TTC de l'offre	26 388 033 FCFA	24 957 637 FCFA	24 205 076 FCFA	26 780 267	24 981 205 FCFA	26 399 713 FCFA	24 040 844 FCFA		21 705 543 FCFA	24937772 FCFA	27 168 141 FCFA	21 972 253 FCFA
12	Montant HT de l'offre			20 512 776 FCFA	22 695 141 FCFA	21 170 513 FCFA		20 229 529 FCFA					
13	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
14	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
15	Sous détail des prix unitaire	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
16	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
1	Engagement du	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F

7	soumissionnaire												
18	Attestation de capacité financière	F	NA	F	F	F	F	F		F	F	F	F
19	Etats financiers (Bilan)	F	NA	F	F	F	F	F		F	F	F	F
20	Capacité de financement	F	NA	NF	F	F	F	F		F	F	NF	F
21	Chiffres d'affaire	F	NA	F	F	F	F	F		F	F	NA	NA
22	Attestation d'assurance risque professionnel	NA	NF	NA	F		F	F				F	F
23	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	NA	F	F	F	F	F		F	F	F	F
24	Références techniques	F	NA	F	NA	F	NA	NF		F	F	NA	NA
25	Personnel	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
26	Matériel	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
27	Méthodologie	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
28	Planning	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
29	Modèle de contrat de marché	F	F	NF	F	F	F	F		F	F	NF	F
30	Plan de charge	F	F	F	F	F	F	F		F	F	F	F
31	Observations												

N°	ELEMENTS A VERIFIER	Sté PYRAMIDE BTP	ETS JESUS CHRIST EN ACTION	DEROPH SERVICES	AGMF Sarl	SOTON et FILS	COSMOS ENTREPRISE	HAVILA BDELLIUM ET FILS	SELCO BTP	ETRACOM	BUSINESS AFRICA	CHARIS CONCEPTIONS	STE WILL l'AM BENIN
1	Présence de clé USB		F	F	F	F	F	F	F				F
2	Présence de l'offre scannée sur clé USB		F	F	F	F	F	F	F				F
3	Habilitation à signer, le cas échéant		F	F	F	F	F	F	F				F
4	Lettre de soumission		F	F	F	F	F	F	F				F
5	Registre de commerce/Statuts		F	F	F	F	F	F	F				F
6	Attestation Fiscale		F	F	F	F	F	F	F				F
7	Attestation CNSS		F	F	F	F	F	F	F				F
8	Attestation de non faillite			F	F	F	F	F	F				F
9	IFU		F	F	F	F	F	F	F				F
10	RIB		F	F	F	F	F	F	F				F
11	Montant TTC de l'offre		24 957 637 FCFA	22 722 271 FCFA	26 780 267 FCFA	24 883 478 FCFA	26 399 713 FCFA	23 822 544 FCFA	27 506 783 FCFA				21 043 741 FCFA
12	Montant HT de l'offre			19 256 162 FCFA	22 695 141 FCFA	21 087 693 FCFA		20 044 529 FCFA	23 310 833 FCFA				
13	Bordereau des Prix Unitaires		F	F	F	F	F	F	F				F
14	Détail Quantitatif et Estimatif		F	F	F	F	F	F	F				F
15	Sous détail des prix unitaire		F	F	F	F	F	F	F				F
16	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie		F	F	F	F	F	F	F				F
17	Engagement du soumissionnaire		F	F	F	F	F	F	F				F
18	Attestation de capacité financière		NA	F	F	F	F	F	F				F
19	Etats financiers (Bilan)		NA	F	F	F	F	F	F				F
20	Capacité de financement		NA	NF	F	F	F	F	F				F
21	Chiffres d'affaire		NA	F	F	F	F	F					NA
22	Attestation d'assurance risque professionnel		NF	NA	F		F	F	F				F
23	Attestation de non exclusion de la commande publique		NA	F	F	F	F	NF	F				F
24	Références techniques		NA	F	NA	F	NA	F	NA				NA
25	Personnel		F	F	F	F	F	F	F				F
26	Matériel		F	F	F	F	F	F	F				F
27	Méthodologie		F	F	F	F	F	F	F				F
28	Planning		F	F	F	F	F	F	F				F
29	Modèle de contrat de marché		F	NF	F	F	F	F					F
30	Plan de charge		F	F	F	F	F	F	F				F
31	Observations												

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Fourniture et installation d'équipements informatiques pour la refonte de l'infrastructure système et sécurisation de l'annuaire d'entreprise et de la messagerie de l'aéroport de Cotonou

Mode de passation : Appel d'offres National Ouvert

L'an deux-mil vingt-trois et le lundi 24 avril à 11 heures 00, dans la salle de réunion de réunion de de la Société des Aéroports du Bénin, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°2023/181/SAB/COO/RSI-PRMP du 02 mars 2023 :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
SAB	Mohamed BONI BIAO	Président	Avec voix délibérative
SAB	Tom ADANDE	Rapporteur	Avec voix délibérative
SAB	Patrick AGBOKOU	Membre	Avec voix délibérative
SAB	Adrien ADECHIAN	Membre	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Fourniture et installation d'équipements informatiques pour la refonte de l'infrastructure système et sécurisation de l'annuaire d'entreprise et de la messagerie de l'aéroport de Cotonou
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres National Ouvert
Justification	**Néant**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal du 09/03/2023
Soumissionnaire(s)	
- GRPT REIMOKO-TDS - IT-NUM - GROUPEMENT CYBASTION-ITG	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
GRPT REIMOKO-TDS	Offre jugée conforme au plan technique mais ne remplit pas les critères de qualification ci-après : - la preuve de partenariat MICROSOFT GOLD ; - la preuve d'accréditation au plan international ; - les marchés similaires ; - la réalisation de résultats positifs d'au moins égal à 20.000.000 FCFA
IT-NUM	Offre jugée conforme au plan technique mais ne remplit pas les critères de qualification ci-après : - la preuve de partenariat MICROSOFT GOLD ; - les marchés similaires ; - la réalisation de résultats positifs d'au moins égal à 20.000.000 FCFA
GROUPEMENT CYBASTION-ITG	Offre jugée irrecevable en l'absence de la garantie de soumission dans l'offre
	Attributaire
Nom	Néant
Montant proposé	Néant
Montant évalué (corrigé)	Néant
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Fourniture et installation d'équipements informatiques pour la refonte de l'infrastructure système et sécurisation de l'annuaire d'entreprise et de la messagerie de l'aéroport de Cotonou
Prix	Néant
Délai d'exécution	06 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Fourniture et installation d'équipements informatiques pour la refonte de l'infrastructure système et sécurisation de l'annuaire d'entreprise et de la messagerie de l'aéroport de Cotonou	Néant	Néant
TOTAL		**Néant**

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 20 minutes.

Fait à Cotonou, le 24 avril 2023

Mohamed BONI BIAO — **Patrick AGBOKOU**

Adrien ADECHIAN — **Tom ADANDE**

REPUBLIQUE DU BENIN

FRATERNITE JUSTICE TRAVAIL

Passation des marchés de travaux

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES N°03 du 29/12/2022

Autorité contractante : *Mairie de Savalou*

Source de financement : *Financement Mixte*

Gestion : *2022*

Imputation budgétaire : *231313*

Décembre 2022

Tableau d'ouverture des plis relatifs aux travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin et 75 tables-bancs, 3 tables, 1 bureau directeur, 6 chaises plus un module de latrine à 4 cabines dans l'EPP Akpaki dans Ottola (lot 1)

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires LOT 1							
		Pli 1 : PYRAMIDE BTP	Pli 2 : AGMF SARL	Pli 3 : DESCO BENIN	Pli 4 : ZAM ET FILS	Pli 5 : DEROPH-SERVICES	Pli 6 : PRIDA LA JOIE	Pli 7 : EGRAB BTP	Pli 8 : SOCIETE POOLEX SARL
	Heures de dépôt	08h 06	08h 14	08h 36	08h 48	08h 48	08h 58	09h 40	09h 59
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
2.	enveloppes marquées «MODIFICATION »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
4.	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [1]	F	F	F En pièces Non Scanné)	F	F	F	F	F
6.	Habilitation à signer, le cas échéant	F	F	F	F	F	F	F	F
7.	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F	F	F
8.	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
9.	Montant TTC de l'offre	**28 797 880 F CFA**	**26 284 482 F CFA**	**25 837 499 FCA**	**25 911 426 F CFA**	**24 069 687 F CFA**	**24 637 404 F CFA**	**28 999 784 F**	**---------- F CFA**
10.	Montant HT de l'offre	**24 404 983 F CFA**	**22 274 985 F CFA**		**21 958 836 F CFA**	**20 398 039 F CFA**	**20 879 156 F CFA**	**------**	**19 120 321 F CFA**
11.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F	F	F
12.	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F	F	F	F	F
13.	Sous détail des prix	F	F	F	F	F	F	F	F
14.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F (Déclaration de garantie)	F (Déclaration de garantie)	F	F (lettre Déclaration de garantie)	F (Africaine des garanties)	F (Lettre de déclaration)	F (Lettre de déclaration plus un chèque d'un montant de 249 153 FCFA)	F (garanties AGC)
15.	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F	F
16.	Attestation de capacité financière ou assurance risque professionnel pour les structures naissantes	F	F	F	F	F	F (AGC)	F (AGC)	F (AGC) Assurance risque professionnel

[1] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

17.	Etats financiers 2019, 2020 et 2021)	F	F (Bilan d'ouverture, bilan 2021)	F	F	F	F (bilan d'ouverture)	F	NA
18.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	NF	F	F	F	F
19.	Personnels d'exécution	F	F	F	F	F	F	F	F
20.	Expériences générale de construction	F	NA	F	F	F	Non applicable	F	Non applicable
21.	Expériences spécifiques de construction	F	NA	F	F	F	Non applicable	F	Non applicable
22.	Bilan d'ouverture	NA	F	NA	NA	NA	F	NA	F (Bilan d'ouverture)
23.	Attestation de bonne fin d'exécution ou PV de réception	F	NA	F	F	F	Non Applicable	F	Non Applicable
24.	Plan de charge	F	F	F	F	F	F	F	F
25.	Délai d'exécution	04 mois	04 mois	04 mois	05 mois	04 mois	05 mois	04 mois	06 mois
26.	Cahier des clauses techniques	F	F	F	F	F	F	F	F
27.	Matériel	F	F	F	F	F	F	F	F
28.	Méthodologie	F	F	F	F	F	F	F	F
29.	Planning	F	F	F	F	F	F	F	F
30.	Statuts	NA	F	NA	NA	NA	NA	NA	NA
31.	Déclaration de l'autorité contractante		F	NF	F	F	F	F	F
32.	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F	F
33.	IFU	F	F	F	F	F	F	F	F
34.	Attestation fiscale	F	F	F	F	F	F	F	F
35.	Attestation CNSS	F	F	F	F	F	F	F	F
36.	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	F	F	F
37.	RIB	NF	F	F	F	F	F	F	F

Tableau d'ouverture des plis relatifs aux travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin et 75 tables-bancs, 3 tables, 1 bureau directeur, 6 chaises plus un module de latrine à 4 cabines dans l'EPP KOKORO dans LEMA (lot 2)

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires LOT 2								
		Pli 1 : AGMF SARL	Pli 2 : GL CORPORATION	Pli 3 : DESCO BENIN	Pli 4 : ZAM ET FILS	Pli 5 : DEROPH SERVICES	Pli 6 : ETS PRIDA LA JOIE	Pli 7 : ETS ROLEX AG	Pli 8 : ETS EGRAB BTP	Pli 9 : POOLEX SARL
	Heures de depot	**08h 14**	**08h 30**	**08h 36**	**08h 48**	**08h 48**	**08h 58**	**09h 25**	**09h 40**	**09h 59**
1	Enveloppes marquées « RETRAIT »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
2	enveloppes marquées «MODIFICATION »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
4	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F
5	Présence de l'offre scannée sur clé USB [1]	F	F	F (En pièces Non Scanné)	F	F	F	F	F	F
6	Habilitation à signer, le cas échéant	F	F	F	F	F	F	NA	F	F
7	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F	F	F	F
8	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
9	Montant TTC de l'offre	**26 284 482 F CFA**	**27 303 657 F CFA**	**29 858 352 F CFA**	**25 135 989 F CFA**	**23 482 930 F CFA**	**24 950 452 F CFA**	**28 557 421 , 9 F CFA**	**27 352 297 F CFA**	**---------- F CFA**
10	Montant HT de l'offre	**22 274 985 F CFA**	**23 138 692 F CFA**	**---------- F CFA**	**21 301 686 F CFA**	**19 900 789 F CFA**	**21 144 776 F CFA**	**24 201 205 F CFA**	**F CFA**	**19 120 321 F CFA**
11	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F	F	F	F
12	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F	F	F	F	F	F
13	Sous détail des prix	F	F	F	F	F	F	F	F	F
14	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F (Déclaration de garantie)	F (lettre de déclaration de garantie)	F (Attestation d'assurance)	F (Déclaration de garantie)	F (AFGC)	F (Lettre de garanties)	F (FONAGA)	F (lettre de garantie de soumission avec un chèque d'un montant de 249 153 FCFA)	F (AFGC)
15	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F	F	F	F	F	F
16	Attestation de capacité financière ou assurance risque professionnel pour les structures naissantes	F (FONAGA) Assurance NSIA	F (AGC) Assurance risque professionnel	F (AGC)	F (BGFI BANK)	F (AFGC)	F (AFGC)	F (FONAGA)	F (AGC)	F (AFGC) Assurance risque professionnel de la GAB
17	Etats financiers 2018, 2019 et 2020)	NA Assurance NSIA	Bilan d'ouverture	F	F	F (2019, 2020 et 2021)	F Attestation d'assurance NSIA	F (Bilan d'ouverture)	F (2019, 2020 et 2021)	F (Bilan d'ouverture)
18	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	NF	F	F	F	F	NF	F	NF
19	Personnels d'exécution	F	F	F	F	F	F	F	F	F
20	Expériences générale de construction	Non applicable	Non applicable	F	F	F	Non applicable	Non applicable	F	Non applicable
21	Expériences spécifiques de construction	Non applicable	Non applicable	F	F	F	Non applicable	Non applicable	F	Non applicable
22	Bilan d'ouverture	F	F (Juillet 2022)	NA	F	F	F (Bilan d'ouverture)	F	NA	F
23	Attestation de bonne fin d'exécution ou PV de réception	Non Applicable	Non applicable	F	F	F	Non Applicable	Non Applicable	F	Non Applicable
24	Plan de charge	F	F	F	F	F	F	NF	F	F
25	Délai d'exécution	04 mois	04 mois	04 mois	05 mois	04 mois	05 mois	06 Mois	04 mois	6 mois
26	Statuts	F	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
27	Cahier des clauses techniques	F	F	F	F	F	F	F	F	F
28	Matériel	F	F	F	F	F	F	F	F	F
29	Méthodologie	F	F	F	F	F	F	F	F	F
30	Planning	F	F	F	F	F	F	F	F	F
31	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F	F	F
32	IFU	F	F	F	F	F	F	F	F	F
33	Attestation fiscale	F	F	F	F	F	F	F	F	F
34	Attestation CNSS	F	F	F	F	F	F	F	F	F
35	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	F	F	F	F

11

36	RIB	F	F	F	F	F	F	F	F	F
37	Déclaration de l'autorité contractante	F	F	NF	F	F	F	F	F	F

Tableau d'ouverture des plis relatifs aux travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin et 75 tables-bancs, 3 tables, 1 bureau directeur, 6 chaises plus un module de latrine à 4 cabines dans l'EPP AGBOMADIN dans Lahotan (lot 3)

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires LOT 3								
		Pli 1 : CHRISTON ET FILS	Pli 2 : GBENAN INTER SARL	Pli 3 : PYRAMIDE BTP	Pli 4 : AGMF SARL	Pli 5 : GROUP GNANKADJA	Pli 6 : DESCO BENIN	Pli 7 : ZAM ET FILS	Pli 8 : ETS EGRAB BTP	Pli 9 : POOLEX SARL
	Heures de depot	08h 00	08h 05	08h 06	08h 14	08h 17	08h 36	08h 48	09h 40	09h 59
1	Enveloppes marquées « RETRAIT »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
2	enveloppes marquées «MODIFICATION »	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
4	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F	F	F	F
5	Présence de l'offre scannée sur clé USB [2]	F	F	F	F	F	F (En pièces Non Scanné)	F	F	F
6	Habilitation à signer, le cas échéant	F	F	F	F	F	F	F	F	F
7	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F	F	F	F
8	Rabais	Accordé 4 %	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
9	Montant TTC de l'offre	**25 926 966 F CFA**	**34 236 161 F CFA**	**28 797 880 F CFA**	**26 284 482 F CFA**	**26 484 092 F CFA**	**24 549 285 F CFA**	**25 135 989 F CFA**	**27 441 977 FCFA**	**------F CFA**
10	Montant HT de l'offre	**21 992 005 F CFA**	**29 013 696 F CFA**	**24 404 983 F CFA**	**22 274 985 F CFA**	**22 255 540 F CFA**	**---------- F CFA**	**21 301 686 F CFA**	**F CFA**	**19 010 321 F CFA**
11	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F	F	F	F
12	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F	F	F	F	F	F
13	Sous détail des prix	F	F	F	F	F	F	F	F	F
14	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F (lettre de déclaration de garantie)	F (lettre de déclaration de garantie de l'offre)	F (Lettre de déclaration)	F (Lettre de déclaration de garantie)	F (Lettre de déclaration)	F (Assurance GAB légalisée)	F (Lettre de déclaration)	F (lettre de garantie de soumission avec un chèque d'un montant de 249 153 FCFA)	F (AFGC)
15	Engagement du soumissionnaire	F	F	F	F (Non signé)	F	F	F	F	F
16	Attestation de capacité financière ou assurance risque professionnel pour les structures naissantes	F (NSIA BANQUE) assurance risque professionnel (GAB)	F (AFGC)	F (AFGC)	F (FONAGA) attestation risque professionnel de NSIA	F (FONAGA)	F (AFGC)	F (BGFI BANK)	F (AFGC)	F (AFGC) Assurance risque professionnel la GAB
17	Etats financiers 2019, 2020 et 2021)	Bilan d'ouverture	F (2019, 2020 et 2021)	F (2019, 2020 et 2021)	F (Etat financier 2021plus bilan d'ouverture)	F (2019, 2020 et 2021)	F (2019, 2020 et 2021)	F (2019, 2020 et 2021)	F (2019, 2020 et 2021)	F (Bilan d'ouverture)
18	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F	F	F	F	NF
19	Personnels d'exécution	F	F	F	F	F	F	F	F	F
20	Expériences générale de construction	Non applicable	F	F	Non applicable	F	F	F	F	Non applicable
21	Expériences spécifiques de construction	Non applicable	F	F	Non applicable	F	F	F	F	Non applicable
22	Bilan d'ouverture	F	NA	NA	F	NA	NA	F	NA	F
23	Attestation de bonne fin d'exécution ou PV de réception	Non Applicable	F	F	Non applicable	F	F	F	F	Non Applicable
24	Plan de charge	F	NF	F	F	F	NF	F	F	F
25	Délai d'exécution	04 mois	04 mois	04 mois	04 mois	04 mois	04 mois	04 mois	04 mois	6 mois
26	Statuts	NA	F	F	F	NA	NA	NA	NA	NA
27	Cahier des clauses techniques	F	F	F	F	F	F	F	F	F
28	Matériel	F	F	F	F	F	F	F	F	F
29	Méthodologie	F	F	F	F	F	F	F	F	F
30	Planning	F	F	F	F	F	F	F	F	F
31	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F	F	F
32	IFU	F	F	F	F	F	F	F	F	F
33	Attestation fiscale	F	F	F	F	F	F	F	F	F
34	Attestation CNSS	F	F	F	F	F	F	F	F	F
35	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	F	F	F	F
36	RIB	F	F	F	F	F	F	F	F	F
37	Déclaration de l'autorité contractante	F	F	F	F	F	NF	F	F	F

13

MAIRIE DE DJOUGOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
BP: 30 DJOUGOU
Tél : 51 97 67 57
Email : mairie@djougou.bj

DOSSIER TYPE DE PRESELECTION PASSATION DES MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Vu le 27/04/23
Le Chef Cellule Djougou
BON A LANCER
CCMP

OBJET DU MARCHÉ : Sélection de cabinet pour les études de faisabilité des projets d'aménagement de deux pistes rurales et de trois marchés secondaires de la commune de Djougou (02 lots)

RÉFÉRENCE SIGMAP : PI_DST_69390

AVIS N° /62 0021 /CD/SE/PRMP/DDLP/SP-PRMP DU 02 / 05 /2023

PROCEDURE : Avis national à Manifestation d'Intérêt

AUTORITÉ CONTRACTANTE : Commune de Djougou

SOURCE DE FINANCEMENT : FADeC Non-Affecté

GESTION : 2023

IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 2191

AVRIL 2023

1

TABLES DES MATIERES

I- AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) 3
II- LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET 16

BON A LANCER

I- AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

RELATIF A LA SÉLECTION DE CABINET POUR LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE DEUX PISTES RURALES ET DE TROIS MARCHÉS SECONDAIRES DE LA COMMUNE DE DJOUGOU (02 lots).

METHODE DE SELECTION : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)

REFERENCE DU MARCHE : PI_DST_69390

BON A LANCER

AVIS N° /62 0021 /SE/CD/PRMP/DDLP/SP-PRMP DU 02 / 05 /2023

1. Le présent *avis à manifestation d'intérêt (AMI)* fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le SIGMaP le 1er février 2023 et actualisé le 13/03/2023.

2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds FADeC Non affecté afin de financer le développement des infrastructures marchandes et informatisation de la collecte des taxes et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de Sélection de cabinet pour les études de faisabilité des projets d'aménagement de deux pistes rurales et de trois marchés secondaires de la commune de Djougou **, *Référence SIGMaP* : PI_DST_69390, réparti en deux (02) lots.**

3. Les prestations comprennent :
   - Etudes de faisabilité techniques, économiques et financières préliminaires pour l'élaboration des rapports d'Avant-Projet Sommaire (APS sur les deux lots)
   - Etudes de faisabilité techniques, économiques et financières pour l'élaboration des rapport d'Avant-Projet Détaillé (APD sur les deux lots)
   - Les diligences liées à l'élaboration du Dossier définitif d'Appel à Concurrence (DAC).

Le présent Marché est réparti en deux (02) lots à savoir :
- Lot 1 : Etudes pour l'aménagement des pistes rurales de Bougou-marché à bétail et Soubroukou-Koumougou ;
- Lot 2 : Etudes pour l'aménagement des marchés secondaires de Partago, Bougou et Tokotoko

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots s'il répond aux critères de chacun d'eux et peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est:
   - Pour le lot 1 : 3 Hommes/Mois ;

BON A LANCER

   - Pour le lot 2 : 3,5 Hommes/Mois

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (*la nature des activités du cabinet en relation avec le domaine des prestations justifiée par son registre de commerce et/ou ses statuts ou tout document en tenant lieu, les preuves de l'expérience générale et de l'expérience spécifique du cabinet dans le domaine des prestations, la cohérence de l'organisation technique et managériale du cabinet, la liste du personnel professionnel à affecter à la mission preuve à l'appui*).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas cinquante (50) pages pour chaque lot. Les intercalaires et la page de garde n'y sont pas inclus.

NB : En cas du dépassement de ce nombre réglementaire de pages, les pages supplémentaires ne seront pas prises en compte dans l'analyse des dossiers de manifestation.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives sur chaque lot. Dans ce cas, le groupement doit être solidaire avec désignation Claire d'un mandataire. Les dispositions de l'article 102 de la loi 2020-26 du 29 Septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin, s'appliquent. Lorsqu'au moins une entité du groupement répond à un critère ou à un sous-critère, cela équivaut pour tout le groupement.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats (*au moins cinq (05) et au plus huit (08)*) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte :

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode **de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)** *(pour chaque lot)*.

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'autorité contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

BON A LANCER

A- Pour le lot 1 : Etudes pour l'aménagement des pistes rurales de Bougou-marché à bétail et Soubroukou-Koumougou ;

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note		Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		Sous-critères	Note pour le sous-critère	
1. Nature des activités du cabinet en relation avec le domaine des prestations (études, contrôle, suivi ou surveillance des travaux ; *Bâtiments et travaux Publics, génie civil ou génie rural ou en aménagement du territoire*)	[10]	Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM et/ou les statuts et/ou sur tout document officiel (*délivré par les structures étatiques en charge de l'immatriculation des entreprises*) en tenant lieu	00 (*cette note 00 est éliminatoire à cette étape*)	Inscription du domaine sur le RCCM et/ou les statuts et/ou sur tout document officiel (*en copie légalisée*)
		Inscription du domaine des prestations sur le RCCM et/ou les statuts et/ou sur tout document officiel.	10 points	
2. **Nombre d'expériences générales** du cabinet au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019, 2018) : ***au moins neuf (09) marchés publics exécutés en tant que titulaire ou sous-traitant*** (*anciennes entreprises*)**.** **NB** : Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas de références techniques, la notation est identique à celle présentée ci-dessus. Mais il sera tenu compte du nombre d'année d'expériences générales du Chef de mission comme suit : ❖ *Un Chef de mission: BAC+5 en génie civil ou en BTP ou en génie rural ou en géographie-aménagement du territoire avec 09 ans d'expérience générale depuis l'obtention du diplôme*	[25]	Présence de preuves pour 01 à 03 marchés exécutés	08 points	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages de garde (mentionnant l'objet) et de signature des contrats correspondants ; **Ou Bien** Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve ou de réception définitive, appuyés des copies simples des pages de garde (mentionnant l'objet) et de signature des contrats correspondants ; **NB** : Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas de références techniques doivent produire la copie légalisée du diplôme du chef de mission ***en surlignant l'année d'obtention.***
		Présence de preuves pour 03 à 06 marchés exécutés	16 points	
		Présence de preuves pour 06 à 08 marchés exécutés	20 points	
		Présence de preuves pour 09 marchés et plus exécutés	25 points	
		Absence de preuve conforme	00 point	
3. **Nombre**	[50]	Présence de preuve d'un (01) seul marché exécuté	20 points	Liste des expériences spécifiques + Copies

BON A LANCER

BON A LANCER

d'expériences spécifiques du cabinet dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019, 2018) : au moins trois (03) marchés publics similaires exécutés en tant que titulaire ou sous-traitant (*anciennes entreprises*). ***Le cumul des montants des expériences similaires devra être supérieur ou égal à F CFA HTVA : 25.000.000*** **NB** : Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas de référence, il sera tenu compte du nombre des expériences du Chef de mission comme suit : ❖ *Chef de mission : cinq (05) expériences similaires* ***NB : La similarité tient à l'objet du marché (travaux ou étude, contrôle des travaux d'aménagement de pistes) et le coût, c'est-à-dire, le montant cumulé des contrats similaires devant être supérieur ou égal à F CFA HTVA 25.000.000.***		Présence de preuves des deux (02) marchés exécutés	40 points	légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages de garde (mentionnant l'objet et le prix) et de signature des contrats correspondants ; **Ou Bien** Liste des expériences spécifiques + Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve appuyés des copies simples des pages de garde (mentionnant l'objet et le prix) et de signature des contrats correspondants ;
		Présence de preuves des trois (03) marchés exécutés	50 points	
		Absence de preuves conformes	00 point	
		POUR LES CABINETS NAISSANTS (ENTREPRISES NAISSANTES) ET CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE TROIS (03) ANNEES D'EXISTENCE		
		Présence de preuves des cinq (05) expériences similaires du chef de mission	(5 x 10 points) = 50 points	Liste des expériences similaire + Copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou de service fait du chef de mission. Ces attestations et/ou certificats doivent être accompagnés des copies simples des pages de garde (mentionnant l'objet et le prix) et de signature des contrats correspondants. ***NB : Lorsqu'un Chef de mission produit une preuve obtenue dans une structure privée, il devra la faire accompagner du contrat correspondant (copies simples des pages mentionnant l'objet, le prix et la signature) signé entre cette structure privée et un Maître d'ouvrage public ou un Maître d'Ouvrage Privé ou encore un projet.***

4. Organisation technique et managériale du cabinet	[05]	Note de présentation du Cabinet accompagnée de la lettre de manifestation d'intérêt	2,5 points	Note de présentation du Cabinet, lettre de manifestation d'intérêt et organigramme de la structure datés, signés et cachetés
		Absence de la note de présentation du Cabinet ou de la lettre de manifestation	00 point	
		Présence de l'organigramme de la structure en cohérence avec sa présentation	2,5 points	
		Absence de l'organigramme ou incohérence entre l'organigramme et la note de présentation de la structure	00 point	
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission pour toute catégorie de cabinet : ❖ *01 Expert routier : BAC +5 en génie civil, BTP ou génie rural ou en géographie-aménagement du territoire (Chef de mission)* ❖ *01 Géomètre – Topographe : BAC +5 en géodésie ou topographie* ❖ *01 Environnementaliste : BAC +5 en environnement, Sciences Naturelles ou diplôme équivalent*	[10]	Liste du personnel fournie et mentionnant la présence du Chef de mission seul	02 points	Liste du personnel datée, signée et cachetée + Copies simples des diplômes
		Liste du personnel fournie et mentionnant la présence du Chef de mission et du Géomètre-Topographe	06 points	
		Liste du personnel fournie et mentionnant la présence du Chef de mission, du Géomètre-Topographe puis de l'environnementaliste	10 points	
		Absence de la liste du personnel	00 point	
TOTAL	[100]			

BON A LANCER

BON A LANCER

B- Pour le lot 2 : Etudes pour l'aménagement des marchés secondaires de Partago, Bougou et Tokotoko

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note		Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		Sous-critères	**Note pour le sous-critère**	
1. Nature des activités du cabinet en relation avec le domaine des prestations (études, contrôle, suivi ou surveillance des travaux ; *Bâtiments et travaux Publics, génie civil ou génie rural ou en aménagement du territoire*)	[10]	Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM et/ou les statuts et/ou sur tout document officiel (*délivré par les structures étatiques en charge de l'immatriculation des entreprises*) en tenant lieu	00 (*cette note 00 est éliminatoire à cette étape*)	Inscription du domaine sur le RCCM et/ou les statuts et/ou sur tout document officiel (*en copie légalisée*)
		Inscription du domaine des prestations sur le RCCM et/ou les statuts et/ou sur tout document officiel.	10 points	
2. **Nombre d'expériences générales** du cabinet au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019, 2018) : ***au moins neuf (09) marchés publics exécutés en tant que titulaire ou sous-traitant*** (*anciennes entreprises*)**.** **NB** : Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas de références techniques, la notation est identique à celle présentée ci-dessus. Mais il sera tenu compte du nombre d'année d'expériences générales du Chef de mission comme suit : ❖ *Un Chef de mission: BAC+5 en génie civil ou en BTP ou en génie rural ou en géographie-aménagement du territoire avec 09 ans d'expérience générale depuis l'obtention du diplôme*	[25]	Présence de preuve pour 01 à 03 marchés exécutés	08 points	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages de garde (mentionnant l'objet) et de signature des contrats correspondants ; **Ou Bien** Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve ou de réception définitive, appuyés des copies simples des pages de garde (mentionnant l'objet) et de signature des contrats correspondants ; **NB** : Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas de références techniques doivent produire la copie légalisée du diplôme du chef de mission ***en surlignant l'année d'obtention.***
		Présence de preuves pour 03 à 06 marchés exécutés	16 points	
		Présence de preuve pour 06 à 08 marchés exécutés	20 points	
		Présence de preuve pour 09 marchés et plus exécutés	25 points	
		Absence de preuve conforme	00 point	

diplôme				
3. **Nombre**	[50]	Présence de preuve d'un (01) seul marché exécuté	25 points	Liste des expériences spécifiques + Copies

BON A LANCER

d'expériences spécifiques du cabinet dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019, 2018) : au moins trois (03) marchés publics similaires exécutés en tant que titulaire ou sous-traitant (*anciennes entreprises*)**.** ***Le cumul des montants des expériences similaires devra être supérieur ou égal à F CFA HTVA : 20.000.000***		Présence de preuves des deux (02) marchés exécutés	40 points	légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages de garde (mentionnant l'objet et le prix) et de signature des contrats correspondants ; **Ou Bien** Liste des expériences spécifiques + Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve appuyés des copies simples des pages de garde (mentionnant l'objet et le prix) et de signature des contrats correspondants ;
		Présence de preuves des trois (03) marchés exécutés	50 points	
		Absence de preuves conformes	00 point	
		POUR LES CABINETS NAISSANTS (ENTREPRISES NAISSANTES) ET CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE TROIS (03) ANNEES D'EXISTENCE		

BON A LANCER

BON A LANCER

NB : Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas de référence, la notation est identique à celle présentée ci-dessus. Mais il sera tenu compte des expériences du Chef de mission comme suit : ❖ *Chef de mission: cinq (05) expériences similaires* ***NB : La similarité tient à l'objet du marché (travaux ou étude, contrôle des travaux d'aménagement de pistes) et le coût, c'est-à-dire, le montant cumulé des contrats similaires devant être supérieur ou égal à F CFA HTVA 20.000.000.***		Présence de preuves des cinq (05) expériences similaires du chef de mission	(5 x 10 points) = 50 points	Liste des expériences similaire + Copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou de service fait du chef de mission. Ces attestations et/ou certificats doivent être accompagnés des copies simples des pages de garde (mentionnant l'objet et le prix) et de signature des contrats correspondants.
4. Organisation technique et managériale du cabinet	[05]	Note de présentation du Cabinet accompagnée de la lettre de manifestation d'intérêt	2,5 points	Note de présentation du Cabinet, lettre de manifestation d'intérêt et organigramme de la structure datés, signés et cachetés
		Absence de la note de présentation du Cabinet ou de la lettre de manifestation	00 point	
		Présence de l'organigramme de la structure en cohérence avec sa présentation	2,5 points	
		Absence de l'organigramme ou incohérence entre l'organigramme et la note de présentation de la structure	00 point	
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission pour toute catégorie	[10]	Liste du personnel fournie et mentionnant la présence du Chef de mission seul	02 points	Liste du personnel datée, signée et cachetée

BON A LANCER

de cabinet : ❖ *01 Expert : BAC +5 en génie civil, BTP ou génie rural, ou en géographie-aménagement du territoire (Chef de mission)* ❖ *01 Géomètre – Topographe : BAC +5 en géodésie ou topographie* ❖ *01 Environnementaliste : BAC +5 en environnement, Sciences Naturelles ou diplôme équivalent*		Liste du personnel fournie et mentionnant la présence du Chef de mission et du Géomètre-Topographe	06 points	+ Copies simples des diplômes
		Liste du personnel fournie et mentionnant la présence du Chef de mission, du Géomètre-Topographe puis de l'environnementaliste	10 points	
		Absence de la liste du personnel	00 point	
TOTAL	[100]			

NB :

- ***Une entreprise naissante est celle qui n'a pas encore trois (03) années d'existence. La première année d'existence est celle comptant douze (12) mois à partir de la date de création mentionnée dans le RCCM et/ou les statuts de l'entreprise, conformément à l'avis N°2022-051/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRAJ/SRR/SA DU 01/09/2022 portant clarification de la notion d'entreprise naissante contenue dans les dossiers d'appel à concurrence en République du Bénin.***
- ***Une entreprise qui n'a pas de références techniques est celle qui ne possède pas les expériences générales et/ou les expériences similaires prescrites par le présent AMI***

La note minimale requise pour être présélectionné sur chaque lot est *soixante-douze (72)* et le nombre de candidats présélectionnés pour chaque lot ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet ayant réalisé plus de missions spécifiques (similaires) sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

- ***Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou sis à l'hôtel de ville de ladite Commune , bâtiment F, bureau F7 ;***
- ***Cell (professionnel) 55 27 79 06***
- ***E-mail : : prmpdjougou@gmail.com***
- ***à compter du 02/05/2023.***

Et aux heures suivantes : ***tous les jours ouvrables de 08h 00 mn à 12h 30mn les matins, et de 14h 00 mn à 17h 30mn les soirs ;***

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts (*modèle à retirer gratuitement au Secrétariat Permanent de la PRMP de Djougou,*

BON A LANCER

sis à l'hôtel de ville de ladite Commune , bâtiment F, bureau F9, cell : 58 77 36 44, e-mail : *prmpdjougou@gmail.com*), dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

NB :

- Le retrait (*physique et électronique*) est matérialisé par une fiche de décharge.
- Pour toute demande (*électronique ou physique*) du retrait du DAO, le candidat devra préciser le nom du marché concerné d'une part, et le nom de l'entreprise, ses coordonnées (N° RCCM, N° IFU et N° de téléphone avec son adresse électronique (E-mail)), les nom et prénom (s) de la personne physique qui fait la demande au nom du candidat.
- ***Le défaut du retrait de l'AMI par un soumissionnaire entraine le rejet de son dossier.***
- *Pour éviter des omissions de texte dans ce formulaire de* lettre de manifestation d'intérêt, *tout candidat peut télécharger sur le site web de l'ARMP-Bénin (https://armp.bj/dernier-mise-a-jour-des-documents-types/), le dossier type n° 5-demande-de-preselection-pour-la-passation-des-marches-de-prestations-intellectuelles-version-mai-2022-armp-1.doc . Il contient ledit formulaire à la page 17, IV du B (lettre de manifestation d'intérêt).*

12. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées pour chaque lot, en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF (*fichier unique suivant l'ordre chronologique des pages de l'offre originale ou bien un dossier unique comportant des fichiers ordonnés conformément à l'offre originale*), à l'adresse ci-après : ***Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) de la Commune de Djougou sis à l'hôtel de ville de ladite Commune , bâtiment F, bureau F9 ; Cell (professionnel) 58 77 36 44,*** **au plus tard** le 12/05/2023. En cas de divergence entre la version physique et la verion électronique d'un dossier, la version physique fait foi.

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus, (*c'est-à-dire, conformément à ce point 12 de l'AMI),* est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, c'est-à-dire, après 10h 00 mn le 12/05/2023 (heure locale), seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : ***Mairie de Djougou, bâtiment F, Rez-De-Chausée, Salle de Documentation*** à **10h 30mn (heure locale), le 12/05/2023.**

NB : Sans contrevenir aux règles régissant le mandat, la remise de dossier d'un soumissionnaire par une personne physique autre que le Responsable de l'entreprise, vaut mandat pour la personne physique. En vue d'éviter des ententes illicites, une personne ne peut représenter plus d'un soumissionnaire ni pour le dépôt des dossiers, ni pour la participation à l'ouverture des plis. Dans le cas contraire, les soumissions concernées par la représentation multiple seront rejetées.

13. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot.

BON A LANCER

BON A LANCER

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé. Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.
Ce recours doit être exercé dans les *cinq (05)* jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les *cinq (05)* jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision *de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03)* jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de trois (03) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Djougou le 02/05/**2023**

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou,

MDGL-DEP/DONGA * PRMP * COMMUNE DE DJOUGOU

Hotonou F. ADJIGUI

Ampliation: SE (ATCR) 01 ; DDLP (pour information) : 01 ; CCMP (pour information) : 01

PROCES-VERBAL DE JUGEMENT DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

Objet : Demande de Proposition N° PI_DSI_57432 du 07 février 2023 relatif à l'amélioration des processus de gouvernance et de management du système d'information.

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi 20 avril à 09 heures 30 minutes, dans la salle de dépouillement de la Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des propositions s'est réuni afin de procéder au jugement des propositions techniques reçues dans le cadre de la Demande de Propositions citée en objet.

Ont pris part à cette séance les personnes ci-après :

- **Président** : AYEDEGUE BIAO Christian – C/DPM
- **Rapporteur** : ADENIDJI A. Mariano Judicaël G, SMP-Coll/PRMP
- **Membre** :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	CHAFFA Adéline	COLL/DSI	Sans voix délibérative
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES	ZOUGNON Laurent	R/DAF	Avec voix délibérative

Au terme de l'évaluation des propositions techniques, la note obtenue par les soumissionnaires se résument dans le tableau ci-dessus :

N°	Soumissionnaires	Score technique Obtenu	Score requis	Décision
1	**GROUPEMENT HE SYSTEMS Sarl & DECISIONS Sarl**	55	70	Non Qualifié
	GROUPEMENT THE DIGITAL WORD TECHNOLOGIES- DEVOTEAM - AFRIK ECONOMIES	85	70	Qualifié
	ETS BELKY	42	70	Non Qualifié

Du tableau ci-dessus et au regard des exigences de la Demande de Propositions (DP) d'obtenir au moins une note technique de soixante (70) points pour passer à la phase d'ouverture des propositions financières, la commission d'évaluation des offres retient que seul le soumissionnaire **THE DIGITAL WORD TECHNOLOGIES- DEVOTEAM - AFRIK ECONOMIES** est qualifié pour la phase financière.

Lot unique	Intitulé : **AMELIORATION DES PROCESSUS DE GOUVERNANCE ET DE MANAGEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION**
Procédures	
Mode de passation	Demande de Propositions (DP)
Mode de sélection	Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)
Justification	Sans objet
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Sans objet

Soumissionnaires (Candidats retenus sur la liste restreinte)

- **GROUPEMENT HE SYSTEMS Sarl & DECISIONS Sarl**
- **GROUPEMENT THE DIGITAL WORD TECHNOLOGIES- DEVOTEAM - AFRIK ECONOMIES**
- **ETS BELKY**

Candidats non retenus pour la phase d'ouverture des propositions financières

Nom des soumissionnaires	Motifs
GROUPEMENT HE SYSTEMS Sarl & DECISIONS Sarl	- Il n'a pas présenté une bonne méthodologie (sa méthodologie ne permet pas d'aligner le SI aux normes COBIT 2019 car il y fait allusion aux 5 perspectives de COBIT 5 alors que l'objectif est d'allé vers COBIT 2019). **Il perd 25 points** ; - Absence d'un certificat COBIT pour le consultant. **Il perd 5 points** ; - Le consultant COBIT a fourni des expériences en COBIT sans avoir le certificat COBIT, mieux dans son CV il dit avoir évaluer selon les normes COBIT 2019 en 2017, ce qui n'est pas réaliste. **Il perd 15 points**.
ETS BELKY	- Il a dans son approche technique et méthodologique présenté le Framework COBIT sans décrire réellement son approche spécifique de réalisation de la mission pour l'atteinte des objectifs du DSI/PAC. Aucun travail intellectuel n'a été faite pour soutenir la méthodologie proposée (plagiat http://www.ab-consulting.fr/blog/cobit-2019/guide-cobit-2019-de-a-jusqua-z). **Il perd 25 points**. - Il a présenté un plan de travail sans activité mais en listant les différents livrables attendus. **Il perd 3 points** ; - Les preuves des expériences spécifiques fournies pour le chef de mission ne font pas foi du fait de la différence de signature du même Directeur Général des trois différentes sociétés Thierry BEDOIN. **Il perd 15 points** ; - Les preuves des expériences spécifiques fournies pour le consultant ne font pas foi du fait de la différence de

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMUNE DE BASSILA
DEPARTEMENT DE LA DONGA
B.P. : 07 Téléphone +229 662 087 77
Email : mairie.bassila@gmail.com

PROCES VERBAL DE LA SEANCE D'OUVERTURE ET DETUDES DES DOSSIERS RELATIVES ALA MANIFESTATION D'INTERET AMI N°67/07/2023/MB/PRMP/SP-PRMP du 02FEVRIER 2023

OBJET : CONSTITUTION DE LA LISTE DES CANDIDATS POTENTIELS AUX DEMANDES DE COTATION ET AUX SEUILS DE DISPENSES RELATIVES AUX MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES A EXECUTER PAR LE COMMUNE DE BASSILA AU TITRE DE L'ANNEE 2023, PHASE 1 (PREMIER SEMESTRE)

L'an deux mil-vingt-trois et le 05 avril a eu lieu dans la salle de conférence de la Mairie de Bassila, sous la présidence de Monsieur **François ANIGNIKIN**, Personne Responsable des Marchés Publics, une réunion de comité de passation chargé d'étudier les dossiers présentés par les prestataires afin de constituer une liste restreinte de prestataires pour les travaux, les fournitures, les services et les prestations intellectuelles.

ETAIENT PRESENTS

- **François ANIGNIKIN** — **Président du comité ; PRMP**
- **Jacques HOUNKANDJI** — **Rapporteur (SP/PRMP) ;**

Le comité a adopté la méthode de travail ci-après :

1. Vérification et analyse des pièces demandées.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

LISTE DES PRESTATAIRES RETENUS A L'ISSUE DE L'AVIS PUBLIC A CANDIDATURE DE MARCHE PUBLIC (APCMP) N°67/07/2023/MB/PRMP/SP-PRMP du 02FEVRIER 2023

1- LISTE DES CONTRÔLEURS INDIVIDUELS

N°	SOUMISSIONNAIRES		Domaine de qualification	
	Nom	Adresse	*Travaux*	*Prestations intellectuelles*
1.	Louis T. C. GNONLONFOUN	TEL : 97227723	x	
2.	CODJIA Cossi Ulrich Aymar	TEL / 96429315	x	
3.	AVALIGBE Gnihouidé Stéphane	Email stephanaval@gmail.com Tél 94047988	x	
4.	AHMADOU Loukmane	TEL 96554375	x	
5.	DOSSA Sèdami jeanine	tel 95842393	x	
6.	LOHAHOUEDE Gghislain	tél: 95722451/96560335	x	
7.	ASSOCLE M.Maximin	TEL/ 67608128	x	
8.	LOKONON Léton JUNIAS	TEL/94625462	x	
9.	ATAOUM SOUMANOU BASSIROU	TEL/ 96200049	x	
10.	WILFRIED SABIN CHABI	TEL 66208777		x
11.	AHOUI-AKPADEDOU Mintogbé Frnçois d'Assise	TEL 66399500	x	
12.	César N'Sina KOUAGOU	kouagoucésar291@gmail.com TEL 64536516	x	
13.	FADJEBE AKPODE Hyacinthe	tel 97023027 email : fadgeneration90@gmail	x	
14.	OTEKOTAN C Médard	TEL 95771598	x	
15.	KPETEHOTO Cervais	Tel :97524853	x	
16.	DAZOUNDO Y, MARC	TEL 95395995	x	
17.	FOUSSENI ABOUDOU RAZAKI	TEL 97544002	x	
18.	WILSON AKPO	TEL 66294949	x	
19.	AKPAKI CLEMENT	TEL 94974078	x	
20.	TROUKOU CALEB	TEL 97366951	x	
21.	MENOU N'Olympe Marcos	TEL 95824797	x	
22.	PHOHOUN STANISLA YAOVI	TEL 96016210	x	
23.	DEDJI AKPOVI JEAN CLAUDE	TEL 94370528	x	
24.	KADOUKPE CONSTANT DATONDJI	TEL 97697416	x	
25.	AKAKPO André	61010510 +22891126112	x	
26.	ADOUKONOU Gbèdoutin Romaric	66 61 95 52/ 94 54 66 85 adoukounouromaric@gmail.com	x	x
27.	GNAMIMI MATHIEU GNAMIMI	Tel : 97600285 /64571713 gnammimathieu2@gmail.com	x	

2- LISTE DES ENTREPRISES

N°	SOUMISSIONNAIRES	Domaine de qualification		
		Travaux	*Fournitures*	*Prestations intellectuelles*
1.	Ets DIEU POURVOIRA	X	X	
2.	ETS DGHAUFON SERVICE GS	X	X	X
3.	ETS Q,L ET FILS	X	X	X
4.	ETS SAMOU AYA	X	X	X
5.	ENTREPRISE SECOB	X	X	
6.	CONSTRUCTION-AMENAGEMENT-BATIMENT-SOUROU	X	X	CX
7.	ETS NATIONAL SERVICE EXPRESS			X
8.	ODOHI	X	X	CX
9.	ACOBAT-TP	X		
10.	ETS OLALEKON SERVICE	X	X	X
11.	LA SOCIETE POOLEX SARL	X	X	X
12.	ETS HEROSN AFRIQUECONSTRUCTION	X	1	
13.	MAPIA	X	X	X
14.	HP GROUP SARL	X	X	
15.	ESO IKA	X	X	
16.	3MD ENTREPRISE	X	X	
17.	CABINET ARTS EVEILLES SARL			X
18.	MYRIADE SERVICE	X	X	
19.	GK	X	X	X
20.	AFRIQUE Travaux et equipements	X	X	
21.	Société de diverses prestations	X	X	X
22.	EGOUNYOMI SARL			
23.	COTRABLOG	X	X	X
24.	SG consulting	X	X	X
25.	BIG Enginneering sarl	X	X	X
26.	H-DA ET FILS	X	X	
27.	JAMBO SAFARI	X	X	CX
28.	KINK BULIDING	X	X	
29.	GOD AND PEACE	X	X	X
30.	GOD AND PEACE CONSULTING	X	X	X
31.	GROUP GNON'S ET FILS	X	X	
32.	ETS SURU KUSSE KUSSE	X		
33.	DJERIWO BILAL			CX
34.	EPHATHA AFRIQUE BTP	X		X
35.	TRATRA SERVICES			X
36.	COMAB	X	X	
37.	AKATEC GROUP	X	X	
38.	TERRE-BATI	X		
39.	DJLO GBENONTONBTP(DGT BTP	X	X	
40.	ENTREPRISE CETES	X	X	
41.	INITIATIVE AZ	X	X	
42.	B,E,U,F, F INGENIEUR CONSEILS	X	X	
43.	ETS CHRITON ET FILS SERVICES	X	X	
44.	ETS DKB ET FILS	X	X	
45.	CABINET TATABRIO			X
46.	ENTREPRISE ARZIKI FABA	X	X	
47.	ETS A TOUT PRIX		X	
48.	ETS LOHAHOUEDE ET FILS	X	X	
49.	ENTREPRISE BGL	X	X	
50.	ETS ABETWO ACTION	X	X	
51.	SOCIETE THERITEL SARL	X	X	
52.	TICHE HOME SARL	X	X	
53.	ETS KAFU ATTA	X	X	
54.	SUN TECHNOLOGIES GROUPSARL		X	X
55.	SAREPTA CONSULTING	X	X	X
56.	ETS LA GRANDE VICTOIRE		X	
57.	ENTREPRISE DANIEL ET FILS	X	X	
58.	ENTREPRISE EACT		X	
59.	MAHOUGNON CONSULTING	X	X	
60.	KENN-LTD			
61.	ASJ BENIN BUSINESS	X	X	
62.	NJC AND CHILD SERVICES	X	X	X
63.	ETS LE COMPAS DIVIN			X
64.	PRO-BTP	X	X	X
65.	BEL CORP			X
66.	ARCHANGE SERVICE PLUS		X	
67.	INTELCOM	X	X	
68.	GROUPE COSYMAH			
69.	ETS IB CONSULTING		X	X
70	ATALAS INTER SARL	X	X	X
71.	ETS OLALERE	X	X	
72	ETABLISSEMENT WANRA WOO	X	X	
73	BODIBA ET FILS SARL	X	X	
74	LABEL CONSEILS			X
75	EOTAS			X
76	ETS TOSU CONSEIL	X	X	
77	BLOBAL EQUIBENIN SARL	X	X	X
78	ZBT SARL	X	X	
79	SOCIETE MON SAUVEUR PLUS	X	X	
80	SOCIETE LE RECOURS PLUS	X	X	
81	MILLE AIMES	X	X	
82	CHABO ET FRERES	X	X	
83	PERS-BTP	X	X	X
84	COMPUTER PLUS		X	
85	TERA TECHNOLOGIES	X	X	X
86	Ste DJK MULTI SERVICES SARL			
87	Ets DADA SERVICES	X	X	
88	DYG AFRIQUE SARL	X	X	
89	SOCIETE GROUPE LE PEN SARL	X	X	X
90	GFF	X	X	
91	LE MEILLEUR PARTENAIRE	X	X	
92	GNV SYSTEMS	X	X	
93	KS BUSINESS	X	X	X
94	SOCIETE MOBILE YEM MARKET		X	X
95	FGS			X
96	ETS WOCOSA CHIC SERVICES	X	X	X
97	GLOBAL CONSULT	X	X	X
98	INNOVA SERS	X	X	
99	EPHRATA ET PLUS (LTP)	X	X	
100	ETABLISSEMENT ACMAR	X	X	
101	SOLEIL INTER	X	X	X
102	ETABLISSEMENT ADMIRABLE CONSEILLER BTP	X	X	X
103	MAB BENIN	X	X	
104	ETS SS			
105	ETS LA GRANDEUR DIVINE			X
106	ARTI BTP	X	X	X
107	ETS FAMAL	X	X	
108	SOCIETE GODs building prêt et multi service sarl	X	X	
109	ACG SARL	X	X	
110	AJCRE GROUPE	X	X	X
111	IMPACT SERVICE ET PRESTATION SARL	X	X	
112	AGCS LIDAL	X	X	
113	STE SAM ET FILS COMPAGNIE	X	X	X
114	APTEX	X	X	
115	ETS NKOUMA	X	X	
116	BENIN CONTINANTAL SERVICES SARL	X	X	
117	AIT	X	X	X
118	AKADONOU ET FILS	X	X	
119	GTRACO SARL	X	X	
120	ETS GRAND SERVICE	X		
121	ELITE AFRICA		X	
122	STSI	X	X	
123	COTE AD	X	X	
124	ETS AVITECH BTP	X	X	
125	ENTREPRISE LOGIC	X	X	
126	GFK	X	X	
127	BODIGBA ET FILS SARL	X	X	
128	ETS LE CIANOH	X	X	
129	AL MANSSOUR SARL			
130	MULTI-SERVICES INTELLIGENTS	X	X	
131	OMEGA PLUS BENIN	X	X	
132	CESIE SARL		X	X
133	EKONAMM SERVICES	X	X	
134	CMEF	X	X	X
135	GENIE DU SAHEL	X	X	X
136	ETS MAJO SERVICES		X	
137	ABIMAEL PLUS	X	X	
138	SAINTBERNARD SARL		X	
139	EPI	X	X	
140	ETS ZARADESTIN		X	
141	TAG BUSINESS		X	
142	AB CONSULTING		X	X
143	GESTION CONSULTING BUSINESS		X	X
144	IRORAZARA SARL	X		
145.	LE BAROMETRE			X
146.	FENU ET PARTNERS SARL	X	X	
147.	ESPACE-PLANS	X		
148.	ARCHI CONSEILS			X
149.	GOLDEN STONE			X
150	ENTREPRENEURS OF THE WORLD	X		
151	LDD GROUP SARL	X	X	
152	SUBLIME EXCELLENCE	X	X	X
153	CTEC-TP			X
154	SATEC SARL	X	X	
155	PERO	X	X	
156	EVOLUTION IMAD	X	X	
157	GROUP EBUN	X	X	
158	SUCCES HANIA	X	X	
159	Ets MYRIADE SERVICES PLUS	X	X	
160	SICOFI BENIN Sarl			X
161	Ets ANGELUS BUSINESS	X	X	
162	Ste ALABAMOUSSA	X	X	
163	SOLUTECH	X		X
164	HERIS AFRIQUE			X
165	VIMALYS SARL	X		X
166	Ets FERHATH	X	X	
167	LE GRAND MANITOU INTERNATIONAL	X	X	
168.	HAS ENGINEERING			X
169	OMC BENIN BUILDING	X		X
170.	WILL I'AM BENIN SARL	X	X	
171	CIVIL ENGINEERING CONSULTING CENTER (CECC)	X		X
172.	TEAM INGENIEURS CONSEILS			X
173.	RNTG	X		X
174.	Groupe Roseaux Services Sarl	X		
175.	WELIDE BENIN SERVICES	X	X	
176.	ADA GROUP	X	X	X
177.	FEDOL TRIANGLE			X
178	GRD GROUP SARL			X
179	Ets BATIR & SERVICES	X		X
180	NOUVEAU MONDE CONSTRUCTION	X		
181	KBC	X		X
182	Ets SCHALLUM	X	X	
183	Ets LA POLYVALENCE	X	X	
184	Ets EL-CORAZON	X	X	
185	DALY GROUPE SARL	X	X	
186	CTEC-TP	X		X
187	Ets JBK CONSULTING	X	X	X
188	SOLUTIS SARL	X	X	X
189	SATEC SARL	X	X	X
190	PERO SARL	X	X	X
191	GOOD WAY (GW)	X	X	X
192	ECM-AFRIQUE	X	X	X
193	ETS BONA JUNIOR	X		
194	WARI POWERS SARL	X		X
195	ECNI	X		X
196	ETS LUNE & SOLEIL	X		X
197	CELESTE GROUP	X		X
198	ETS GAOU ET FILS	X		X
199	ETS ESPERANCE SUR	X		X
200	ITI	X		X
201	WORLD BULDING	X		X
202	CERT-SERVICES	X		X
203	ROD CONCEPT	X		X
204	MALINBA BENIN SARL	X		X
205	ETS GUISSIDA WINNER	X		X

Ont signé

Le Rapporteur

HOUNKANOU

(SP-PRMP)

Le Président

François ANIGNINN

(PRMP)

Procès–verbal d'ouverture des manifestations d'intérêts

Objet : Mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de collecteurs et d'aménagement de voiries dans les villes de Porto Novo et Ouidah

- AMI N°007/SIRAT/PRMP/DO-IRA/DO-AU-BEP/CP/SP-PRMP du 09 mars 2023

Mode de passation : Avis à Manifestation d'Intérêt

L'an deux mille vingt-trois et vendredi vingt-huit avril à onze heures cinq minutes, dans la salle de réunion de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'ouverture des manifestations d'intérêt relatives à la prestation citée en objet.

Cet Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a fait l'objet de publication dans le journal des marchés publics, dans le quotidien « le Matinal » le 13 mars 2023, dans le quotidien « la Nation » le 14 mars 2023, sur UNDB le 23 mars 2023 puis sur le site de la BAD (AFDB) le 29 mars 2023.

La date limite de remise des offres initialement fixée au mercredi 12 avril 2023 à 10 heures précises a été reportée au vendredi 28 avril 2023 à 10 heures précises.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Banque Africaine de Développement (BAD) le 27 novembre 2022.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°1093/2023/SIRAT/DG/DP-AUA/PRMP/SEO/SP-PRMP du 11 avril 2023 :

- Président : Salifou MAMAN, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)
- Rapporteur : Francis YAÏ, Représentant DP-AUA / SIRAT SA
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
SIRAT SA	Jorex ZOUNTEGNI	C-SPPR	Avec voix délibérative
	Cheick Mara CISS	Représentant DP-AUA	
	Hermann EBAH	Représentant DAF	
DGDU/MCVDD	Aimé S. SEDAHOUDE	Représentant du DGDU / MCVDD	

Était également présente, Madame Georgy KOSSOU, Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la SIRAT SA.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, trente (30) candidats ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. (**Voir tableau n°1 ci-après**).

La Commission a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis ainsi qu'il suit :

- Pli (s) parvenu (s) hors délais : zéro (0)
- Nombre de plis ouverts : trente (30)

La COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite Commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau d'ouverture des plis ci-joint (**Tableau n°2**).

Tableau n°1 : Extrait du registre spécial des offres

1. **Objet de l'appel à concurrence :** Contrôle et surveillance des travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement des voiries dans les villes de PORTO-NOVO et de OUIDAH
2. **Catégorie de procédure et type de marché :** ...
3. **Mode de passation :** ...
4. **Référence de l'avis d'appel à concurrence (1) :** ...
5. **Nombre de lots :** ...
6. **Date de lancement de l'avis d'appel à concurrence :** ...
7. **Date et heure prévues pour le dépôt des soummissions :** ...
8. **Date et heure effectives de dépôt des soumissionnaires (2) :** ...

N° d'ordre (3)	Raison sociale et coordonnées du soumissionnaire	Date et Heure			Nom, prénoms et signature du soumissionnaire ou de son représentant			Nom, prénoms et signature du réceptionnaire			Observations
		Obtention du dossier	Dépôt du dossier	Substitution, retrait ou modification de l'offre	Au retrait du dossier	Au dépôt de l'offre	A la modification, substitution ou retrait de l'offre	Au retrait du dossier	Au dépôt de l'offre	A la modification, substitution ou retrait de l'offre	
01	...		...			...					
02	...		...			...					
03	Groupement CESCO BTP / LONGUE-VIE TAZ Consult		10/04/23 à 09h			GAKANDU					95 50 81 27
04	Groupement SOTUB / LAGE TIP - EAU		10/04/23 à 09h30			EAUNI					95 34 17 15
05	Groupement NARCISSE PTI / SETA		10/04/23 à 09h40			AGBIDOU					97 58 09 68
06	Groupement AVESI / CCAD / SAHEL INGENIERIE		10/04/23 à 09h50			JOHNSON					95 76 01 00
07	AKIS AD CI SA		10/04/23 à 10h00			WABI					61 95 11 39
08	CHISUBENI et GROUP		10/04/23 à 10h20			GANSE					61 28 75 14
09	Groupement STAR Exploitation / Sahel Ingénierie		10/04/23 à 10h30			AMOUSSOU					96 14 ...
10	Groupement BANGA / ETAT		10/04/23 à 10h35			LUKE					97 51 ...
11	...		10/04/23 à 10h40			DEWA					95 ...
12	LAB CARE		10/04/23 à 10h45			...					...
13	Groupement ...		10/04/23 à 10h50			MA...					...
14	Groupement SIGA / MISIGAD / CAM		10/04/23 à 10h55			TESSOU Claudia					96 61 ...
15	Groupement AGELET Bénin		10/04/23 à 11h00			BASHIRI					90 ...
16	Groupement DIGITAL Consultant		10/04/23 à 11h05			DELOVE Samuel					96 10 ...
17	Groupement BA ... / LOTO		10/04/23 à 11h20			CHABI WANOU					90 ...
18	Groupement BNETD / Le HERON GL		10/04/23 à 11h30			HOUNGBO Boris					62 ...

(1): Numéro + date de lancement - (2): Mentionner toutes les dates successives, le cas échéant - (3): Ordre de réception des offres

1. **Objet de l'appel à concurrence :** .....
2. **Catégorie de procédure et type de marché :** .....
3. **Mode de passation :** .....
4. **Référence de l'avis d'appel à concurrence (1) :** .....
5. **Nombre de lots :** .....
6. **Date de lancement de l'avis d'appel à concurrence :** .....
7. **Date et heure prévues pour le dépôt des soummissions :** .....
8. **Date et heure effectives de dépôt des soumissionnaires (2) :** .....

N° d'ordre (3)	Raison sociale et coordonnées du soumissionnaire	Date et Heure			Nom, prénoms et signature du soumissionnaire ou de son représentant			Nom, prénoms et signature du réceptionnaire			Observations
		Obtention du dossier	Dépôt du dossier	Substitution, retrait ou modification de l'offre	Au retrait du dossier	Au dépôt de l'offre	A la modification, substitution ou retrait de l'offre	Au retrait du dossier	Au dépôt de l'offre	A la modification, substitution ou retrait de l'offre	
20.	Grpt GAC/[illegible]					MOU					
21.	Grpt GAETTACO SAS					A[illegible]					
22.	Grpt [illegible]					ZEHE [illegible]					
23.	Grpt SCET Tham[illegible]					MADADA [illegible]					
24.	Grpt [illegible]					B.E.C.O.					
25.	Grpt GAETTA G					GARAMA [illegible]					
26.	Grpt [illegible]					K.A.R.D.					
27.	Grpt [illegible]					TRONON					
28.	[illegible]					[illegible]					
29.	Grpt [illegible]					[illegible]					
30.	Grpt [illegible]					BOUETOU [illegible]					
31.	Grpt GAEM AFRICA					ZANNOU					

Tableau n°2 : Tableau d'ouverture des plis

G.K

SIRAT
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-

AMI n°007/SIRAT/PRMP/DO-IRA/DO-AU-BEP/CP/SP-PRMP du 09 mars 2023

Mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction de collecteurs et d'aménagement de voiries dans les villes de Porto Novo et Ouidah

TABLEAU D'OUVERTURE DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Lieu : SIRAT SA — Heure d'ouverture : 11H05 — Heure de clôture : 12H35 — Date : 28 avril 2023

N° pli	Nom du candidat	Date de dépôt	Heure de dépôt	Support Pap	Support Num.	Lettre de manifestation d'intérêt	Registre de commerce	Organisation du cabinet	Références techniques	Liste du personnel professionnel	Représentant du soumissionnaire Observations	Représentant du soumissionnaire Nom, prénoms et signature
1.	BEC LA ROUTIERE SARL	11/04/23	11/04/23 10H42'	F	F	F	NF	F	F	F		
2.	LEGE ENGINERING	11/04/23	14H16'	F	F	F	F	F	F	F		
3.	CECO BTP / CIMCAT INTERNATIONAL SA / A-Z CONSULT	12/04/23	10H00'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	BARRE Gregory
4.	GROUPEMENT SOTUEC INTER / AGETIP- EW	12/04/23	9H05'	F	F	F	F	F	F	F		

F = Fourni — NF = Non Fourni — NA = Non Applicable

GK

N° pli	Nom du candidat	Date de dépôt	Heure de dépôt	Support Pap	Support Num.	Lettre de manifestation d'intérêt	Registre de commerce	Organisation du cabinet	Références techniques	Liste du personnel professionnel	Représentant du soumissionnaire Observations	Représentant du soumissionnaire Nom, prénoms et signature
5.	GROUPEMENT NARCO / SETA / ISEPT / SJS WORLD	12/04/23	9H10'	F	F	F	F	F	F	F		
6.	GROUPEMENT AVESIG BENIN / CCADD / SAHEL ENGENIERIE	12/04/23	9H36	F	F	F	F	F	F	F		
7.	CABINET AKKAD GROUP	12/04/23	10H00'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	WABE JEACHIM RAS / 61959179
8.	STE CHIRUBEN ET GROUP	12/04/23	10H20'	F	NF	F	F	NF	NF	NF		
9.	GROUPEMENT GETAH EXPERTISE ET DEVELOPPEMENT	26/04/23	16H36	F	F	F	F	F	F	F		
10.	GROUPEMENT CETA INGENIERIE / NOVEC MALI SAS / BANCA ENGINIERING	27/04/23	09H33'	F	F	F	F	F	F	F		
11.	CABINET NALLEN GROUP	27/04/23	11H56'	F	F	F	NF	NF	NF	F		
12.	CABINET LAB SARL	27/04/23	11H58'	F	F	F	NF	NF	NF	F		

F = Fourni — NF = Non Fourni — NA = Non Applicable

Société des Infrastructures Routières du Bénin (SIRB SA), Société Anonyme au capital social de 100.000.000F. CFA
Siège : Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage, Cotonou - Bénin
RCCM RB/COT/18 B 22225 ; 04 BP 1109 Cadjehoun

N° pli	Nom du candidat	Date de dépôt	Heure de dépôt	Support Pap	Support Num.	Lettre de manifestation d'intérêt	Registre de commerce	Organisation du cabinet	Références techniques	Liste du personnel professionnel	Représentant du soumissionnaire Observations	Représentant du soumissionnaire Nom, prénoms et signature
13.	GROUPEMENT TAEP EUROPE / PERS BTP / HAS ENGINEERING	28/04/23	8H13'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	97768482 LEGBEVER
14.	GROUPEMENT SICAD / SIMA / SICAD – CAM	28/04/23	8H35'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	96260305 TOSSOU Claudia
15.	GROUPEMENT ACE INGENIEUR CONSEILS / AGECET BTP AGECET BENIN / ACE-CI	28/04/23	8H38'	F	F	F	F	F	F	F		
16.	GRPT GID SA / DIGITAL GROUP	28/04/23	8H40'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	96103120 Samuel SELOVE
17.	GRPT GIRA SAS / OTD	28/04/23	8H55'	F	F	F	F	F	F	F		
18.	GRPT BNETD / LE HEROS-GC	28/04/23	9H02'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	62532960 HOUNGBO Boris
19.	GRPT GACI / GERTEC / ECO CITY AFRICA / ESPACES MOBILITES	28/04/23	09H16'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	CUSSOU Hugues 67699584
20.	GRPT SAETI / ACEP	28/04/23	09H12'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	AGASSOUNON Robert 65003261

F = Fourni NF = Non Fourni NA = Non Applicable

Société des Infrastructures Routières du Bénin (SIRB SA), Société Anonyme au capital social de 100.000.000F. CFA
Siège : Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage, Cotonou - Bénin
RCCM RB/COT/18 B 22225 ; 04 BP 1109 Cadjèhoun

N° pli	Nom du candidat	Date de dépôt	Heure de dépôt	Support Pap	Support Num.	Lettre de manifestation d'intérêt	Registre de commerce	Organisation du cabinet	Références techniques	Liste du personnel professionnel	Représentant du soumissionnaire Observations	Représentant du soumissionnaire Nom, prénoms et signature
21.	GRPT HYDRO-CO / HORSE SARL / TED INGENIEURS CONSEILS	28/04/23	09H15'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	ZEHE Marius 94707614
22.	GRPT SCET TUNISIE / BECI BTP	28/04/23	09H16'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	HOUETO Eric
23.	GRPT DIC BTP / PRO-BTP-IC / INGETEC	28/04/23	09H18'	F	F	F	F	F	F	F		CAKPOVAN Clarisse RAS 95726484
24.	GRPT SECT INGENIERIE / TEG	28/04/23	09H20'	F	F	F	F	F	F	F		
25.	GRPT IGIP AFRIQ SARL / INROS LACKNER / GITEC-IGIP-GMBH	28/04/23	09H23'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	CAKPO Nicolas
26.	GRPT STUDI INTERNATIONAL / SETEM-BENIN	28/04/23	09H30'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	TOGNON Ayeman 67336054
27.	GRPT DECO INGENIEUR CONSEILS / SAFI / TECHNICART / BETACI	28/04/23	09H36'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	DESSA Leslie 95714979
28.	GROUPEMENT GROUPE MERLIN / IRC	28/04/23	09H37'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	AGLESSY Hayette

F = Fourni NF = Non Fourni NA = Non Applicable

Société des Infrastructures Routières du Bénin (SIRB SA), Société Anonyme au capital social de 100.000.000F. CFA
Siège : Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage, Cotonou - Bénin
RCCM RB/COT/18 B 22225 ; 04 BP 1109 Cadjèhoun

N° pli	Nom du candidat	Date de dépôt	Heure de dépôt	Support Pap	Support Num.	Lettre de manifestation d'intérêt	Registre de commerce	Organisation du cabinet	Références techniques	Liste du personnel professionnel	Représentant du soumissionnaire Observations	Représentant du soumissionnaire Nom, prénoms et signature
29.	GRPT INTEGCI BEI-CORP	28/04/23	9H39'	F	F	F	F	F	F	F		
30.	GRPT CAEM / CABINET AFRIC-A	28/04/23	9H42'	F	F	F	F	F	F	F	RAS	BOGNAHO Hilarimine

Ont signé :

EBAH Hermann
Rpt DAF / SIRAT

Francis C. YAI
CP / SIRAT

Kafi Bossou
Georges
C.CCMP

CP / SIRAT

Aimé S SEDAHOUDE
Rpt DGDU / MCVIDD

Jorex TOUNITEGNI
C STPPR / SIRAT

F = Fourni NF = Non Fourni NA = Non Applicable

Société des Infrastructures Routières du Bénin (SIRB SA), Société Anonyme au capital social de 100.000.000F. CFA
Siège : Immeuble SCI Trait d'Union, von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage, Cotonou - Bénin
RCCM RB/COT/18 B 22225 ; 04 BP 1109 Cadjèhoun

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Objet : AAO N °011/2022/PAC/DG/DPRMP/DPM/SAP du 12 septembre 2022 relatif à l'acquisition de serveurs pour le contrôle des accès aux systèmes d'information du PAC.

Mode de passation : AAO

L'an deux mil vingt-trois et le mardi 02 mai à partir de 11 heures 10 minutes, dans la salle de réunion de la Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP) du Port Autonome de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres a procédé à l'ouverture des plis relatifs à l'avis d'appel d'offres cité en objet.

Dans le cadre de cette procédure, un avis de relance a été publié dans le journal des marchés publics n°248 du 13 février 2023, dans le journal la NATION et par affichage au tableau d'affichage de la DPRMP du PAC. Par suite des demandes d'éclaircissements de certains candidats, un addendum a été pris. La date de dépôt initialement prévue pour le 08/03/2023 a été reportée au 02/05/2023.

Le Dossier d'appel d'offre a été validée par la Direction de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (DCCMP) du PAC le 01 septembre 2022.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N° 010/2023/PAC/DG/DPRMP/SP-PRMP/DPMP/SAP du 19 avril 2023** les personnes ci-après :

- **Président :** AYEDEGUE BIAO Christian – C/DPMP

- **Rapporteur :** ANIAMBOSSOU Oumar, Spécialiste des Marchés Publics, DPRMP

- **Membres** :

Administration	Nom et Prénoms	Qualité	Observations
DSI	DOFFON Symphorien	Chef projet/Rpt DSI	
DAF	ZOUGNON Laurent	Rept / DAF	

A également pris part à cette séance, la représentante du Directeur de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (DCCMP) en la personne de Madame SALAO A. Rafiathou.

Les prestations sont en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur quarante-un (41) candidats ayant retiré le Dossier d'appel d'offres, deux (02) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Obs.
1	NGD Sarl	02-mai-23 09h46 mn	**FAKI Boni** Tél : 95 40 61 80	**BENIN**	Néant
2	IMPACT SERVICES ET PRESTATIONS	02-mai-23 09h58 mn	**SENOUGBE maxime** Tél : 96123839		

Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Date de dépôt des offres: 02 mai 2023

Date d'ouverture des plis: 02 mai 2023

Objet : AAO N °011/2022/PAC/DG/DPRMP/DPM/SAP du 12 septembre 2022 relatif à l'acquisition de serveurs pour le contrôle des accès aux systèmes d'information du PAC Tableau d'ouverture des plis (pièces constitutives des offres)

N°	Éléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES	
		PLI N°1	PLI N°2
		NGD SARL	IMPACT SERVICES ET PRESTATIONS
-	Date et heure de dépôt de l'offre	02/05/2023 09h46mn	02/05/2023 09h58 mn
-	Nombre d'exemplaires de l'offre	02	**L'offre du soumissionnaire n'a pas été ouverte pour défaut de présentation. En effet, la clé USB est scotchée sur l'enveloppe extérieure de son pli.**
-	Support numérique	F	
1.	Lettre de soumission de l'offre	F	
2.	Montant de l'offre (en FCFA) TTC	106 164 128 F CFA	
3.	Rabais proposé et modalités d'application des rabais	3% sur le coût HT du serveur 5% sur celui des licences	
4.	Bordereau des Prix Unitaires	F	
5.	Devis quantitatif et estimatif	F	
6.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie d'offre	F	
7.	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	

N°	Éléments à vérifier		SOUMISSIONNAIRES	
			PLI N°1	PLI N°2
			NGD SARL	IMPACT SERVICES ET PRESTATIONS
8.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique		F	L'offre du soumissionnaire n'a pas été ouverte pour défaut de présentation. En effet, la clé USB est scotchée sur l'enveloppe extérieure de son pli.
9.	Accord ou promesse d'accord de groupement			
10.	La description technique des fournitures		F	
11.	Fiches techniques du fabricant		F	
12.	Etats financiers des trois (3) dernières années ;	2019	F (BILAN D'OUVERTURE 2022)	
		2020		
		2021		
13.	Attestation de capacité financière		F	
14.	Attestation d'assurance de risques professionnels		F	

N°	Éléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES	
		PLI N°1	PLI N°2
		NGD SARL	IMPACT SERVICES ET PRESTATIONS
15.	Liste des prestations similaires déjà exécutées/ références techniques : expériences générales et spécifiques	NF	L'offre du soumissionnaire n'a pas été ouverte pour défaut de présentation. En effet, la clé USB est scotchée sur l'enveloppe extérieure de son pli.
16.	Registre de Commerce (RC) ou Statuts de l'entreprise attestant qu'elle est une entreprise légalement constituée	F	
17.	Fournir le certificat de partenariat avec l'éditeur de la solution	NF	
18.	Liste du personnel	F	
19.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F	
20.	Politique de la santé et de la sécurité au travail	F	
21.	Politique qualité	F	
22.	Politique Environnementale	F	
23.	Note circulaire	F	
24.	**Observations particulières**	**En lieu et place du certificat de partenariat, le soumissionnaire a mis une lettre adressée à la PRMP.**	

- LEGENDE : F = Fourni, NF = Non Fourni

En outre, l'ouverture a donné lieu aux observations suivantes :

✓ **des soumissionnaires :**

Aucune observation n'est enregistrée.

✓ **des membres de la COE :**

Aucune observation n'est faite

La liste de présence est jointe en annexe.

Le Président a clôturé la séance d'ouverture des plis objet de l'avis d'appel d'offre N° 011/2022/PAC/DG/DPRMP/DPM/SAP du 12 septembre 2022 relatif à l'acquisition de serveurs pour le contrôle des accès aux systèmes d'information du PAC à 12h 15 mn.

Fait à Cotonou, le 02 mai 2023

Le Président

Christian AYEDEGUE BIAO
C/DPMP

Le Rapporteur

Oumar ANIAMBOSSOU
Coll/PRMP

Les membres

DOFFON Symphorien
Rpt/DSI

Laurent ZOUGNON
Rpt/DAF

SALAO A. Rafiathou
Rpte/DCCMP

TABLEAU RECAPITULATIF DU PROCES-VERBAL DE REATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 010-2022/UAC/PRMP/CCMP/SP-PRMP DU 27/06/2022 RELATIF AU RECRUTEMENT DE PRESTATAIRES POUR L'ENTRETIEN DES BUREAUX, SALLES DE COURS ET ESPACES VERTS AU PROFIT DU RECTORAT DE L'UAC (ACCORD CADRE). REPARTI EN SEIZE (16) LOTS.

N° DES LOTS	SOUMISSIONNAIRES	RESULTAT	MOTIFS/ MONTANTS D'ATTRIBUTION
A1	BETHLEEM CONSULTING BUSINESS	Attributaire	**Montant annuel de 16 002 244 F CFA TTC pour un délai d'exécution de trois ans.**
	DIAMANT SERVICES MARKET BENIN SARL	Rejeté	L'offre du soumissionnaire DIAMANT SERVICES MARKET BENIN SARL n'est pas conforme pour l'essentiel car il n'a pas fourni la fiche technique pour la brosse conformément au point 31.2 du DPAO.
	BENIN ESCO CENTER (BEC)		L'offre du soumissionnaire BENIN ESCO CENTER (BEC) n'est pas conforme pour l'essentiel pour n'avoir pas fait une description quantitative des intrants à utiliser, pour n'avoir pas fourni la méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation et d'avoir fourni une liste des consommables, avec leur descriptif technique non conforme.
	SOCIETE ESPEMMA SARL		L'offre du soumissionnaire SOCIETE ESPEMMA SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour n'avoir pas fait une répartition des agents d'entretien par site, pour n'avoir pas fait une démarche qualité en mentionnant comme bénéficiaires des prestations les Cadres et Autorités de l'Université de Parakou et de n'avoir pas indiqué les moyens de contrôle des agents.
	ETABLISSEMENT HTJB		L'offre du soumissionnaire HTJB n'est pas conforme pour l'essentiel pour n'avoir pas fait l'organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien ménager. Il a proposé une répartition non optimale des agents par sites (le nombre d'agent par site proposé ne respecte pas par endroit un agent pour les 400 m2) mais l'effectif total d'agent pour le lot est respecté.
	BMK		L'offre du soumissionnaire BMK n'est pas conforme pour l'essentiel pour n'avoir pas présenter l'organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien ménager, n'a pas décrit les modalités d'affectation des agents par sites, n'a pas fait la description des matériels à utiliser. Il n'a pas aussi proposé le type d'encadrement et de suivi proposer par le prestataire (moyen de contrôle, fréquence de contrôle, suivi des agents, informations des services de l'administration), la méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation et la liste des consommables, avec leur descriptif technique. Il n'a pas aussi fourni les fiches techniques des balais pelles et des escabeaux. Il a également inscrit dans les formulaires MAT les capacités de la brosse et de la tête de loup 2 litres.
	NICKEL PRESTATION		L'offre du soumissionnaire NICKEL PRESTATION n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - Il a fourni en lieu et place de la description technique, une copie du résumé des spécifications techniques du DAO ; - Il a proposé une répartition non optimale des agents par sites (le nombre d'agent par site proposé ne respecte pas par endroit un agent pour les 400m2) mais l'effectif total d'agent pour le lot est respecté. Il n'a pas également fourni l'organigramme; - Il n'a pas fourni les fiches techniques des matériels suivants : balais support frange pour lavage à plat, balais pelle, brosse, têtes de loup.
A2	DC TRADING	Attributaire	**Montant annuel de 29 962 560 F CFA TTC pour un délai d'exécution de trois ans.**
A3	STE SANTOS CORPORATION	Attributaire	**Montant annuel de 42 115 097 F CFA TTC pour un délai d'exécution de trois ans.**
	OWOO COMPANY SARL	Rejeté	L'offre du soumissionnaire OWOO COMPANY n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a pas présenté l'organigramme du personnel, ni modalités d'affectation des agents par sites, ni fourni la description des produits et intrants à utiliser, ni fourni la démarche qualité, ni fourni la liste des consommables, avec leur descriptif technique ; contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et de l'IC 31.2 du DAO ; - il n'a pas fourni les fiches techniques des matériels conformément à l'IC 31.2 du DAO ; - il n'a pas fourni le nombre total du personnel d'entretien demandé ; - il n'a pas fourni la description technique des services datée, signée et cachetée.
	7S SERVICES		L'offre du soumissionnaire 7S SERVICES n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a présenté ni l'organigramme du personnel, ni fourni la méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation, ni fourni la liste des consommables, avec leur descriptif technique ; contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et de l'IC 31.2 du DAO.
A4	DOCARYS'ING	Attributaire	**Montant annuel de 45 491 974 F CFA TTC pour un délai d'exécution de trois ans.**
	AS-NJ SARL.	Rejeté	L'offre du soumissionnaire AS-NJ SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a pas fourni l'organigramme du personnel ; aussi une répartition insatisfaisante des agents par site ainsi qu'un défaut de description détaillée du matériel et des consommables a été constaté contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et au point 31.2 du DPAO ; - il n'a pas fourni les fiches techniques pour le balaie pelle et les sceaux ménagers professionnels conformément à conformément au point 31.2 du DPAO ; - il a proposé deux (02) contrôleurs au lieu de trois (03) requis et quarante (40) agents d'entretien au lieu de quarante-deux (42) requis pour le lot A4 contrairement aux exigences du point 6-effectif des spécifications techniques détaillées et normes de la section III : programme d'activité du DAO et conformément au point 31.2 du DPAO ; - il a fourni une photocopie des spécifications techniques du DAO en lieu et place d'une description technique signée, datée et cacheté décrivant les différentes parties des prestations à exécuter.
A5	ETS JOYCE PENIEL	Attributaire	**Montant annuel de 24 403 344 F CFA TTC pour un délai d'exécution de trois ans.**
	ETS 7S SERVICES	Rejeté	L'offre du soumissionnaire 7S SERVICES n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a présenté ni le niveau de qualification et de formation du personnel, ni l'organigramme, ni respecté le contenu de la démarche qualité, ni fourni la méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation, contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et de l'IC 31.2 du DAO ; - il n'a pas fourni les fiches techniques pour l'ensemble des matériels conformément au point 31.2 du DPAO.
	ETS RHEMA DIVINE		L'offre du soumissionnaire RHEMA DIVINE n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a présenté ni le niveau de qualification et de formation du personnel, ni l'organigramme ; ni fourni la description des produits et intrants à utiliser, ni fourni la démarche qualité, ni fourni la méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et de l'IC 31.2 du DAO ; - il n'a pas fourni les fiches techniques pour l'ensemble des matériels conformément au point 31.2 du DPAO ; - il a n'a pas proposé le calendrier d'exécution (Planning d'exécution des prestations).
A6	THIS THE HIGH SUCCES	Attributaire	**Montant annuel de 35 431 152 F CFA TTC pour un délai d'exécution de trois ans.**
	ETS COMPAS DIVIN	Rejeté	L'offre du soumissionnaire COMPAS DIVIN n'est pas conforme pour n'avoir pas respecté les dispositions du modèle de lettre de soumission conformément au modèle du DAO.
	ETS GBEMISOKE ET FILS		L'offre du soumissionnaire GBEMISOKE ET FILS n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a fourni que le niveau de qualification et de formation du personnel ainsi que la fréquence et la nature des tâches minimales proposées sur l'ensemble des sous-critères ; - il n'a pas fourni les fiches techniques des matériels, ni préciser le nombre de matériels à disposition ; - car il n'a pas fourni la liste du personnel chargé du contrôle (les contrôleurs) ; - il n'a rédigé qu'une note qui stipule que les prestations seront exécutées sur une période de trois (03) ans sans donner plus de détails pour le calendrier d'exécution.
	SYNERGIE GROUP SARL		L'offre du soumissionnaire SYNERGIE GROUP SARL n'est pas conforme pour n'avoir pas respecté les dispositions du modèle de lettre de soumission conformément au modèle du DAO.
	STE AS-NJ SARL		L'offre du soumissionnaire AS-NJ SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a présenté ni le niveau de qualification et de formation du personnel, ni l'organigramme, aussi une répartition non satisfaisante des agents par site ainsi qu'un défaut de description détaillée du matériel et des consommables a été constaté contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et de l'IC 31.2 du DAO ; - il n'a pas fourni les fiches techniques pour le balaie pelle, les brosses et les sceaux ménagers professionnels conformément à l'IC 31.2 du DAO.
A7	ETS JARDIN DE MILLE VICTOIRE	Attributaire	**Montant annuel de 28 006 464 F CFA TTC pour un délai d'exécution de trois ans.**
	STE ESPEMMA SARL		L'offre du soumissionnaire ESPEMMA SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a fourni le niveau de qualification de ses agents, n'a pas fait une répartition des agents par sites, a fait une démarche qualité non conforme, n'a pas fait une description détaillée des matériel demandé pour le lot A7 (Coupe-coupe, Râteaux, Houes, Brouette, Panneaux d'indication d'attention et Balai à poils métalliques et a fait une démarche qualité non conforme ; - il n'a pas fourni la fiche technique des matériels du lot A7 (Coupe-coupe, Râteaux, Houes, Brouette, Panneaux d'indication d'attention, Balai à poils métalliques.) conformément à l'IC 31.2 du DAO ; - il a fourni un planning des prestations du lot A1 qui ne comporte aucune information des prestations du lot A7 ; - a fourni une photocopie des spécifications techniques du DAO en lieu et place d'une description technique signée, datée et cacheté décrivant les différentes parties des prestations à exécuter.
	BU.PA.CO	Rejeté	L'offre du soumissionnaire BU.PA.CO est rejetée parce qu'elle n'est pas évaluée conforme la plus économiquement avantageuse avec un montant annuel de 31 647 312 F CFA TTC. Celle du soumissionnaire JARDIN DE MILLE VICTOIRE est évaluée conforme la plus économiquement avantageuse pour un montant annuel TTC de 28 006 464 FCFA.
	ETS AHANDJO ET FILS		L'offre du soumissionnaire AHANDJO ET FILS n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a pas fourni le niveau de qualification et de formation du personnel la démarche qualité ; ni fourni description quantitative détaillée du matériel, ni fourni le type d'encadrement et de suivi proposer par le prestataire (moyen de contrôle, fréquence de contrôle, suivi des agents, informations des services de l'administration) ; - il n'a pas fourni la fiche technique des matériels conformément à l'IC 31.2 du DAO ; - il n'a pas fourni le nombre d'agents requis il a fourni dix-huit (18) au lieu de vingt-deux (22) ; - il n'a pas fait une description conformément aux spécifications techniques du DAO.
	ETS DIVINE ASSAINISSEMENT PLUS		L'offre du soumissionnaire DIVINE ASSAINISSEMENT PLUS est rejetée pour la non-conformité de la lettre de soumission.
	ETS ANGELUS BUSINESS		L'offre du soumissionnaire ETS ANGELUS BUSINESS est rejetée pour non-conformité de la lettre de soumission et pour non-conformité de la déclaration de garantie de soumission.
B1	Sté ESPEMMA SARL	Infructueux	L'offre du soumissionnaire ESPEMMA SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a pas fait une répartition des agents par sites ; n'a pas fait une description détaillée des matériels demandé pour le lot B1 (balai à support frange pour lavage à plat, balai pelle et brosse), ni donné une méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication ; il a juste fait part de la désinfection des surfaces contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et au point 31.2 du DPAO ; - il n'a pas fourni les fiches techniques pour le Balais support frange pour lavage à plat, balaie pelle, brosses, têtes de loup et les sceaux ménagers professionnels conformément à conformément au point 31.2 du DPAO ; - il a fourni un planning des prestations du lot A1 qui ne comporte aucune information des prestations du lot B1 ; - il a fourni une photocopie des spécifications techniques du DAO en lieu et place d'une description technique signée, datée et cacheté décrivant les différentes parties des prestations à exécuter.
	ETS RHEMA DIVINE		L'offre du soumissionnaire RHEMA DIVINE n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a pas fourni l'organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien ménager, effectif des agents d'exécution, modalités d'affectation des agents par sites, ni fourni description des produits et intrants à utiliser, ni fourni la démarche qualité, ni fourni le type d'encadrement et de suivi proposer par le prestataire (moyen de contrôle, fréquence de contrôle, suivi des agents, informations des services de l'administration), ni fourni méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation, ni fourni liste des consommables, avec leur descriptif technique contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et au point 31.2 du DPAO ; - il n'a pas proposé le calendrier d'exécution (Planning d'exécution des prestations).
	ETS LUMIERE AFFAIRE		L'offre du soumissionnaire LUMIERE AFFAIRE n'est pas conforme pour l'essentiel pour la non-conformité des fiches techniques et formulaire MAT des matériels proposés conformément au point 31.2 du DPAO.
	TRENITY COMPANY SARL		L'offre du soumissionnaire TRENITY COMPANY SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a pas fourni l'organigramme du personnel affecté à la prestation d'entretien ménager, effectif des agents d'exécution, modalités d'affectation des agents par sites, ni n'a cité les matériels dans sa méthodologie, ni fourni description des produits et intrants à utiliser, ni fourni la démarche qualité, ni fourni liste des consommables, avec leur descriptif technique contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et au point 31.2 du DPAO ; - il a fourni une liste incomplète des agents d'entretien et une carte non valide pour un argent contrairement aux exigences du point 6-effectif des spécifications techniques détaillées et normes de la section III : programme d'activité du DAO et conformément au point 31.2 du DPAO ; - il n'a pas proposé le calendrier d'exécution (Planning d'exécution des prestations) et la description technique des services datée, signée et cachetée.
B2	ROMIA SARL	Attributaire	**Montant annuel de 21 310 656 F CFA TTC pour un délai d'exécution de trois ans.**
	ETS 7S SERVICES	Rejeté	L'offre du soumissionnaire 7S SERVICES n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a présenté ni le niveau de qualification et de formation du personnel, ni l'organigramme du personnel affecté à la prestation ainsi qu'un défaut de méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation a été constaté contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et au point 31.2 du DPAO ; - il n'a pas fourni les fiches techniques demandées, pour l'ensemble des matériels, conformément au point 31.2 du DPAO ; - il a fourni une description technique des services jugée insuffisante, car le contenu ne présente pas un détail des tâches à exécuter conformément aux spécifications techniques du dossier ;

			- il a fourni un programme d'activités chiffré dans lequel le calcul du total hors taxe mensuel, la TVA, le montant TTC sur 12 mois sont incorrects.
	ETS SAINTS DOIGTS DE DIEU		L'offre du soumissionnaire SAINTS DOIGTS DE DIEU n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a présenté ni le niveau de qualification et de formation du personnel, ni la méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et au point 31.2 du DPAO ; - il n'a pas fourni les fiches techniques pour le balai support frange pour lavage à plat et les têtes de loup conformément au point 31.2 du DPAO. De plus, pour le formulaire mat du balai pelle rempli il n'a pas renseigné la marque ni le modèle ; - a fourni pour le planning d'exécution des tâches un tableau insuffisant en raison de non précision des horaires, des taches à réaliser et de la durée d'intervention ; - il n'a pas fourni la description technique des services datée, signée et cachetée.
	BMK		L'offre du soumissionnaire BMK n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a présenté ni le niveau de qualification et de formation du personnel, ni le descriptif de l'organisation qui sera mise en place pour assurer les prestations, ni la méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation ainsi qu'une description non conforme du matériel, des produits et intrants à utiliser été constaté contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et au point 31.2 du DPAO ; - il a fourni pour le planning d'exécution un tableau insuffisant en raison de non précision des horaires, des taches à réaliser et de la durée d'intervention ; - il n'a pas fourni la description technique des services datée, signée et cachetée.
	TRENITY COMPAGNY SARL		L'offre du soumissionnaire TRENITY COMPANY SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a présenté ni la description des produits et intrants à utiliser, ni la démarche qualité, ni la méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation ainsi qu'une description non conforme du matériel et du descriptif de l'organisation qui sera mise en place pour assurer les prestations a été constaté contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et au point 31.2 du DPAO ; - il n'a pas proposé un nombre d'agent d'entretien suffisant ; - il n'a pas proposé le calendrier d'exécution (Planning d'exécution des prestations) et la description technique des services datée, signée et cachetée.
B3	GROUP GALAXIE SERVICE SARL	**Attribu taire**	**Montant annuel de 34 930 284 F CFA TTC pour un délai d'exécution de trois ans.**
	SPATACUS GROUP		L'offre du soumissionnaire SPATACUS GROUP n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a pas donné le niveau de qualification de son personnel, n'a pas fourni l'organigramme, il a fait une liste quantitative du matériel et a cité certains produits et intrants sans en faire la description contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et au point 31.2 du DPAO ; - il a fourni les fiches techniques pour le balais support frange pour lavage à plat, le balaie pelle, l'escabeau, la brosse, la tête de loup et les sceaux ménagers professionnels conformément au point 31.2 du DPAO ; - il n'a pas fourni la description technique des services datée, signée et cachetée.
	SYNERGIE GROUP SARL		L'offre du soumissionnaire SYNERGIE GROUP SARL a été écartée pour n'avoir pas respecté les dispositions du modèle de lettre de soumission conformément au modèle du DAO. Par exemple, ***les informations des points h) et j) qui évoquent « le conflit d'intérêts et la soumission avec de multiples offres » n'ont pas été du tout mentionné dans sa lettre de soumission***.
	AS-NJ SARL	Rejeté	L'offre du soumissionnaire AS-NJ SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a pas présenté l'organigramme du personnel affecté à la prestation, aussi une répartition insatisfaisante des agents par site ainsi qu'un défaut de description détaillée du matériel et des consommables a été constaté contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et au point 31.2 du DPAO ; - il a fourni les fiches techniques pour le balais support frange pour lavage à plat, n'a pas fourni les fiches techniques le balaie pelle et les sceaux ménagers professionnels conformément au point 31.2 du DPAO ; - le nombre de personnel d'entretien proposé (32) n'atteint pas le nombre minimum requis (34) conformément aux exigences du point 6-effectif des spécifications techniques détaillées et normes de la section III : programme d'activité du DAO et conformément au point 31.2 du DPAO ; - il a proposé un planning d'exécution dans lequel les prestations à exécuter ainsi que les différents sites où elles seront exécutées n'ont pas du tout décrits ; - il a fourni une photocopie des spécifications techniques du DAO en lieu et place d'une description technique signée, datée et cacheté décrivant les différentes parties des prestations à exécuter.
B4	ETS DIVINE ASSAINISSEMENT PLUS		L'offre du soumissionnaire DIVINE ASSAINISSEMENT PLUS a été écartée pour la non-conformité de la lettre de soumission.

	ETS 'SAINTS DOIGTS DE DIEU'	Infructueux	L'offre du soumissionnaire 'SAINTS DOIGTS DE DIEU' n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : -il n'a pas fourni la méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation, n'a pas proposé le niveau de qualification de son personnel, l'organigramme du personnel et n'a pas évoqué la fréquence de contrôle des agents contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et au point 31.2 du DPAO ; - il a fourni les fiches techniques pour le balais support frange pour lavage à plat, il a fourni le formulaire MAT du balai pelle et l'image de la brosse mais n'a renseigné aucune caractéristique, et n'a pas fourni la fiche technique la tête de loup conformément au point 31.2 du DPAO ; - il a fourni un calendrier d'exécution qui ne renseigne pas sur le détail des prestations à exécuter ; - a fourni la copie de la description technique du DAO avec le bon à lancer ; - a fourni un programme d'activité chiffré non conforme dans lequel le délai d'exécution n'a pas été renseigné.
	Sté AVIDEN'S SARL		L'offre du soumissionnaire AVIDEN'S SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a pas fourni le mémoire technique qui est une pièce éliminatoire ; - il n'a pas fourni les fiches techniques des matériels suivants : du chariot de ménage, du balais support frange pour lavage à plat, du balai pelle, de la brosse, de la tête de loup, et du sceaux ménagers professionnels conformément au point 31.2 du DPAO; - il a fourni la copie de la description technique du DAO avec le bon à lancer.
	Sté OWOO COMPANY SARL		L'offre du soumissionnaire OWOO COMPANY SARL a été écartée pour n'avoir pas signé la lettre de déclaration de garantie et l'engagement du soumissionnaire relatif au code d'éthique.
	ETS OLAMIDE MULTI SERVICES		L'offre du soumissionnaire OLAMIDE MULTI SERVICES n'est pas conforme pour l'essentiel pour la non-conformité des fiches techniques et formulaire MAT des matériels proposés conformément au point 31.2 du DPAO.
B 5	ETS NICKEL PRESTATION.	Infructueux	L'offre du soumissionnaire NICKEL PRESTATION n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a pas fourni l'organigramme des agents conformément au point 31.2 du DPAO ; - il n'a pas fourni les fiches techniques pour les matériels suivants : Balais support frange pour lavage à plat, Balais pelle, Brosse et Têtes de loup. De plus la commission a constaté l'insuffisance des quantités pour les matériels suivants : Chariot de ménage, Escabeaux et Sceaux ménager professionnels et n'a pas proposé de quantité pour les matériels suivants : Balais pelle et têtes de loup ; - il n'a pas fourni le nombre minimum d'agent d'entretien demandé contrairement aux exigences du point 6-effectif des spécifications techniques détaillées et normes de la section III : programme d'activité du DAO.
	ETS AGBANTCHEKPO		L'offre du soumissionnaire AGBANTCHEKPO n'est pas conforme pour l'essentiel pour la non-conformité des fiches techniques et formulaire MAT des matériels proposés conformément au point 31.2 du DPAO.
B6	FRANCS EXPRESS SOLUTIONS	**Attribu taire**	**Montant annuel de 25 905 862 F CFA TTC pour un délai d'exécution de trois ans.**
	ETS COMPAS DIVIN		L'offre du soumissionnaire COMPAS DIVIN a été écartée n'avoir pas respecté les dispositions du modèle de lettre de soumission conformément au modèle du DAO.
	BENIN ESCO CENTER SARL		L'offre du soumissionnaire BENIN ESCO CENTER SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a pas présenté la répartition par site des agents, il a présenté la liste des produits et intrants à utiliser sans leur descriptif technique, il n'a pas fourni la méthodologie pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation, ni les descriptifs techniques des consommables contrairement aux exigences de la section III : programme d'activité et de l'IC 31.2 du DAO.
	STE AVIDEN'S SARL	Rejeté	L'offre du soumissionnaire AViDEN'S SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a présenté aucun des sous-critères indiqué contrairement aux exigences au point 12. Mémoire technique des Spécifications techniques détaillées et normes de la section III : programme d'activité ; mais a juste inséré une copie de cette partie du DAO ; - il n'a pas fourni les fiches techniques Pour le chariot de ménage, le balais support frange pour lavage à plat et le balai pelle ; et n'a pas proposé de quantité pour le balais support frange pour lavage à plat, et a fourni les fiches techniques non conforme pour les autres matériels contrairement à l'IC 31.2 du DAO ; - il a été proposé un contrôleur pour l'ensemble des agents d'entretien au lieu de deux (02) requis conformément aux exigences du point 6-effectif des spécifications techniques détaillées et normes de la section III : programme d'activité du DAO ; - il a présenté un planning d'exécution insuffisant, il n'a ni précisé les tâches à réaliser, ni la durée (heure) d'exécution ; - il n'a pas fourni la description technique des services datée, signée et cachetée ;
	HG BLESSED COMPANY		L'offre du soumissionnaire HG BLESSED COMPANY n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes :

			- il a proposé un (01) contrôleur au lieu de deux (02) requis ; - il n'a pas fourni la description technique des services datée, signée et cachetée.
	ETS 7 S SERVICES		L'offre du soumissionnaire 7 S SERVICES n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - pour défaut du niveau de formation et de qualification, défaut de description des rôles des matériels, défaut de l'organigramme dans la description de l'organisation des prestations et défaut de la fréquence de contrôle des agents ; - il n'a fourni aucune fiche technique des matériels proposés.
	STE SPARTACUS GROUP SARL	Infructueux	L'offre du soumissionnaire SPARTACUS GROUP SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - défaut de l'organigramme du personnel dans la description des prestations, défaut de répartition correcte du personnel affecté, défaut de description des rôles des matériels et défaut de la fréquence de contrôle des agents ; - il n'a fourni aucune fiche technique des matériels proposés ; - il a proposé vingt (20) agents d'entretien au lieu de vingt et un (21) requis ; - il n'a pas décliné les tâches dans le planning ; - il n'a pas fourni la description technique des services datée, signée et cachetée ;
	ETS AHANDJO ET FILS		L'offre du soumissionnaire AHANDJO ET FILS n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - pour n'avoir pas fourni le niveau de qualification et de formation du personnel, la description quantitative détaillée du matériel, la démarche qualité et l'organigramme du personnel ; - il n'a fourni aucune fiche technique des matériels proposés ; - il n'a pas fourni les fiches techniques des matériels ; - il a fourni une description technique sommaire qui ne prend pas en compte les fréquences d'intervention et la mobilisation du personnel.
	ETS ANGELUS BUSINESS		L'offre du soumissionnaire ANGELUS BUSINESS n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - pour défaut de l'organigramme du personnel dans la description des prestations, défaut de répartition correcte du personnel affecté, défaut de description des rôles des matériels, défaut de la fréquence de contrôle des agents ainsi que l'information des services bénéficiaires, défaut de description de la fréquence et de la nature des taches minimales proposées ; - il n'a fourni de fiches techniques pour les matériels suivants : coupe-coupe, râteaux houes et les balais à poils métalliques ; - qu'il a proposé dix-sept (17) agents d'entretien au lieu de vingt et un (21) requis ; - il n'a pas renseigné dans son planning, le balayage et l'élagage ; - il a fourni en lieu et place de la description, la copie des spécifications techniques figurant dans le DAO.
B9	ETS PRECIEUX SERVICES	**Attribu taire**	**Montant annuel de 32 624 640 F CFA TTC pour un délai d'exécution de trois ans.**
	ETS ESPEMMA SARL	Rejeté	L'offre du soumissionnaire ESPEMMA SARL n'est pas conforme pour l'essentiel pour les raisons suivantes : - il n'a pas fourni dans la méthode d'exécution, le niveau de qualification et de formation du personnel, la description des produits et intrants à utiliser, la méthodologie employée pour les opérations de dératisation, démoustication et désinsectisation, la liste des consommables. Par ailleurs, la démarche qualité, la fréquence et la nature des tâches minimales proposées et le type d encadrement et de suivi proposé par le prestataire ne sont pas conformes (conformément à la section III : programme d'activité et au point 31.2 du DPAO) ; - il n'a pas fourni les fiches techniques pour le Coupe-Coupe, râteau, houe, brouette, panneaux d'indication d'attention et les balais à poils métalliques conformément au point 31.2 du DPAO
	GROUPEMENT MYSEP-VOLTA UNITED		L'offre du soumissionnaire GROUPEMENT MYSEP-VOLTA UNITED est écartée pour avoir fourni une lettre de soumission et une lettre de déclaration de garantie qui ne sont pas conformes (divergents) aux modèles du DAO ce qui est contraire aux dispositions des IC 12 et 20.

Fait à Abomey-Calavi le 14/02/2023

Le Président

Yannick S.G DOSSOU

Le Rapporteur

Djébis Giboul SEGNON

MAIRIE DE DJOUGOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
BP: 30 DJOUGOU
Tél : 51 97 67 57
Email : mairie@djougou.bj

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

COMMUNE DE DJOUGOU

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Dossier Technique de consultation **N°** 62/010/CD/SE/PRMP/RDLP/SP-PRMP, **Référence SIGMaP F_DDLP_68734**

Objet du dossier d'appel à concurrence : Acquisition des consommables, matériels et réactifs de laboratoires au profit de la commune de Djougou, *lot 1 : en dehors des produits pharmaceutiques essentiels*

AUTORITÉ CONTRACTANTE : COMMUNE DE DJOUGOU

SOURCE DE FINANCEMENT : FADeC COVID 19

REFERENCE SIGMaP : F_DDLP_68734

IMPUTATION : 2482

AVRIL 2023

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier Technique de Consultation N° 62/010/CD/SE/PRMP/RDLP/SP-PRMP du 02/03/2023, *relatif à* **l'acquisition des consommables, matériels et réactifs de laboratoire au profit de la Commune de Djougou**, ***lot 1* : *en dehors des produits pharmaceutiques essentiels.***

Mode de passation : Gré à gré

L'an deux mil vingt-trois et le lundi 17 Avril à partir de 14 heures, dans la salle de documentation de la Mairie de Djougou, la Commission *Ad'hoc* mise en place par note de service ANNEE 2023 N°62/005/CD/SE/PRMP/DDLP/SA du 25/01/2023 s'est réunie en séance de travail. Elle a été consacrée à l'adoption de l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Etaient présentes à cette séance, les personnes dont les noms suivent (*cf. liste de présence en annexe)*.

I. CIRCONSTANCES JUSTIFIANT LE RECOURS AU GRE A GRE

La Commune de Djougou s'est appuyée sur les motifs suivants pour recourir à la procédure du gré à gré et a sollicité l'autorisation de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP).

1. Sur l'existence des droits exclusifs de la Société Béninoise d'Approvisionnement en Produits de Santé (SOBAPS) SA.

Conformément à l'article 34 alinéa 2, point 1 de la loi 2020-26 du 29/09/2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, « *le marché de gré à gré (…) peut être passé (…) lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits que par une prestation nécessitant l'emploi d'un brevet d'invention, d'une licence ou de droits exclusifs détenus par un seul entrepreneur, un seul fournisseur ou un seul prestataire* ». Il s'en dégage la situation de monopole.

Dans ce sens, adoptés par décret 2020-324 du 24/06/2020, les statuts de la SOBAPS SA. ont stipulé ce qui suit dans l'article 3 alinéa 1: « *La société a pour objet l'approvisionnement, le stockage et la distribution en gros de produits de santé, en veillant à assurer une cession desdits produits à un prix accessible aux populations. A ce titre, elle approvisionne les formations sanitaires publiques et privées, les établissements pharmaceutiques, les services techniques du ministère en charge de la santé, les différents services publics ainsi que les organismes d'utilité publique, en médicaments génériques,* ***dispositifs médicaux, réactifs de laboratoires,*** *produits chimiques et pharmaceutiques et tous autres produits de santé essentiels, nécessaires à la médecine humaine et animale* ». Autrement dit, c'est la SOBAPS qui est habilitée à livrer les dispositifs médicaux, consommables et réactifs de laboratoire aux formations sanitaires publiques, moyennant des coûts subséquents à payer par chaque Autorité Contractante.

Ainsi, la Commission a conclu que SOBAPS possède au Bénin, des *droits exclusifs dans la livraison des dispositifs médicaux, réactifs de laboratoires* aux formations sanitaires publiques.

C'est ce qui justifie le recours à la procédure par entente directe pour l'acquisition des consommables, matériels et réactifs de laboratoire au profit de la Commune de Djougou.

2. Sur la possibilité de déroger aux droits exclusifs de la SOBAPS SA.

La loi n°2021-03 du 01/02/2021 portant organisation des activités pharmaceutiques en République du Bénin, a disposé en son article 41 alinéa 2 que « *dans le secteur public, les sociétés de grossistes-répartiteurs ne sont autorisées à livrer aux formations sanitaires publiques que sur présentation de la preuve de rupture des produits concernés au niveau de la structure publique d'achat* ». C'est dire que dans les formations sanitaires publiques, les produits de laboratoire voire les dispositifs médicaux ne peuvent être acquis auprès des entreprises privées qu'en cas de leur rupture prouvée chez la société publique d'achat (SOBAPS).

A cet égard, la Commune de Djougou a adressé un courrier à la SOBAPS en vue d'y obtenir la liste des articles disponibles (*cf. pj 1*). En cas de rupture effective de certains produits, il peut donc être recouru aux entreprises privées suivant les règles établies.

Or, suite à l'appel d'offre infructueux lancé le 15/09/2022, la satisfaction des besoins existants dans les formations sanitaires bénéficiaires, est devenue urgente. L'Autorité Contractante n'a pas pu prévoir les circonstances qui sont à l'origine de cette urgence. Ce qui rentre dans les cas d'urgence impérieuse prévue par l'article 34 alinéa 2, 4ème tiret de la loi 2020-26 du 29/09/2020 portant code des marchés publics en République du Bénin selon lequel « *dans les cas d'urgence impérieuse motivée par des circonstances imprévisibles ou de force majeure ne permettant pas de respecter les délais prévus dans les procédures d'appel d'offres, nécessitant une intervention immédiate et lorsque l'autorité contractante n'a pas pu prévoir les circonstances qui sont à l'origine de la nécessité* ».

C'est ce qui a justifié la demande d'autorisation adressée à la DNCMP pour le lot 1 de ladite acquisition à savoir : *Acquisition des consommables, matériels et réactifs de laboratoire au profit de la Commune de Djougou (en dehors des produits pharmaceutiques essentiels).*

.

II. NEGOCIATION DU MARCHE

Suite à la facture *pro-forma* N°022/2023/SoBAPS/ARN du 16/02/2023 transmise à la Commune de Djougou par la SoBAPS SA dans le cadre de la consultation faite, une négociation a été effectuée le 27/02/2023. Elle a permis d'apporter des précisions sur :

- l'acquisition ou non des articles non-disponibles ;
- les conditions de fixation des prix des articles à acquérir ;
- les conditions de garantie ;
- les services connexes et leurs délais de réalisation.

Ce qui a donné lieu à la pro-forma N°022R/2023/SoBAPS/ARN du 06/03/2023.

III. Autorisation préalable de la DNCMP

Par avis n°12-60/DNCMP/CEA-BIEMA-ACH/2023 du 07/04/2023 transmis à la Commune de Djougou le 13/04/2023, la DNCMP a donné l'autorisation préalable de passer ledit marché suivant la procédure de gré à gré dans les conditions suivantes :

- **Objet** : Acquisition des consommables, matériels et réactifs de laboratoire au profit de la Commune de Djougou, lot 1 : *en dehors des produits pharmaceutiques essentiels* ;
- **Attributaire** : SoBAPS SA
- **Montant du marché attribué :** F CFA HTVA **77 562 510**
- **Délai d'exécution** : un (01) mois.

Au regard des informations ci-dessus, la Commission a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant
Acquisition des consommables, matériels et réactifs de laboratoire au profit de la Commune de Djougou *(en dehors des produits pharmaceutiques essentiels)*	SoBAPS SA	**77 562 510**
TOTAL EN F CFA HTVA		77.562.510

Frais d'enregistrement	775.625
Frais de timbres	172.800
Redevance de régulation	387.813
TVA	13.961.252
TOTAL EN F CFA TTC	**92.860.000**

Le Président a clôturé la séance à 16heures 32mn.

Fait à Djougou, le 17/04/2023

Ont signé,

Hotonou F. ADJIGUI
PRMP/Président

R. Séraphine B. SADJI
Chef du SP-PRMP/Rapporteur

Armand A. TCHEOUBI
Directeur du Développement Local et de la Planification

Mounirou SALIFOU
Directeur des Services Techniques

Anges Félix HOUNSINOU
Directeur des Affaires Administratives et Financières

LISTE DE PRESENCE DES MEMBRES DU COMITE

N°	NOM ET PRENOM	QUALITE	FONCTION	EMARGEMENT
001	ADJIGUI Hotonou F.	Président/ Commission	PRMP	
002	TCHEOUBI Armand A.	Membre	DDLP	
003	SADJI B. Séraphine	Rapporteur Commission	SP-PRMP	
004	SALIFOU Mounirou	Membre	DST	
	HOUNSINOU Anges F	Membre	DAAF	

Equipe de rédaction

Directeur de Publication
Eric YETONGNON

Rédacteur en Chef
Arsène Dossou DAGA

Rédacteurs
Donatien JOHNSON
Horace ADOUKONOU
Hadi BABA

Conception
Direction de l'Information, de l'Archivage et des Statistiques

Abonnement & Publicité
Service de l'Information et des Statistiques

Tiré sur les presses de l'ONIP

Exemplaires téléchargeables
www.marches-publics.bj

GRILLE DES TARIFS ABONNEMENT

OFFRE SPECIAL LANCEMENT
1 AN 16 000 F CFA au lieu de 24 000 F soit 25% de réduction
6 mois 10 200 F CFA au lieu de 12 000 F soit 15% de réduction
3 mois 5 400 F CFA au lieu de 6 000 F soit 10% de réduction

Recevez Le journal des Marchés Publics chez vous :
◊ à la Maison
◊ dans votre Boîte Postale
◊ dans votre Boutique
◊ partout où vous le souhaitez.

Le journal des Marchés Publics,
le journal qu'il vous faut,

Abonnez-vous
Au
Journal des Marchés Publics

1 an = 48 numéros
6 mois = 24 numéros
3 mois = 12 numéros

Vous bénéficierez
Des tarifs promotionnels :
10 à 25%

CONDITIONS DE PUBLICATION

Transmettre à la DNCMP :

1- La version signée des avis à publier;

2- La version électronique en word des avis à publier;

3- La copie de la quittance de versement des frais de publication (50.000F CFA par avis).

Compte Journal Marché Public (Trésor Public)
N° de compte : 000000109417

POINT DE VENTE

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
et les Directions Départementales de Contrôle des Marchés Publics.